

LE PROGRES DU GOLFE

No 45 - 31e année

AIME DIEU ET VA TON CHEMIN

Rimouski, 8 février 1935

Publié par la Cie du Progrès du Golfe - Imprimé à l'Imprimerie Gilbert, Ltée - ABONNEMENT, \$1.00 par année -- Administrateur-gérant Gérard Legaré

Le crédit agricole

Question du jour

Sur la question du crédit rural, les gouvernements d'Ottawa et de Québec viennent de prendre, de concert, et croyons-nous, cette fois, sans mesquine arrière-pensée, des positions nettement définies, les seules conformes à la logique et à leurs attributions naturelles.

Vu l'existence d'un organisme de prêt agricole fédéral, M. Taschereau, après son ministre de l'Agriculture M. Godbout, s'est fermement opposé à la création d'un système provincial, duplicatif ou concurrent, qui serait théoriquement et matériellement dans l'impossibilité de faire mieux que le système fédéral tel qu'amendé selon le projet de M. Rhodes.

Las de se faire reprocher par ses adversaires la participation de son gouvernement à l'administration du Prêt fédéral et partant la responsabilité au moins partagée de l'insuccès de celui-ci dans notre province, M. Taschereau a annoncé avec humeur, dans son discours sur la résolution Sauvé, qu'il désirait de toutes ses forces qu'Ottawa se chargeât désormais d'administrer directement et exclusivement son service de prêt agricole, sans l'intermédiaire d'une commission de fonctionnaires dépendant du gouvernement de Québec. Et pour résister aux instances de l'opposition et de tous ceux qui tiennent mordicus à la création d'un Crédit provincial, le premier-ministre a promis énergiquement de coopérer de toutes ses forces — au moyen de sa propre législation et de charges diverses qu'il entend assumer à l'acquisition ou libération des emprunteurs — de coopérer avec l'administration fédérale pour rendre le Prêt Agricole Canadien accessible et avantageux à tous les cultivateurs: dégrèvement facile et sans trop de frais des immeubles affectés d'hypothèques, privilèges et droits inopérants, mise au point des titres irréguliers de propriété, paiement d'une part substantielle de l'intérêt, enregistrements et recherches gratuits ou à tarifs réduits, etc. Bref, M. Taschereau entend et veut que dorénavant dans sa province les cultivateurs ne se voient plus refuser les avances de fonds du Prêt fédéral à cause d'obstacles notoires qu'il est possible d'écartier et de surmonter.

Vers le même temps, au commencement de la semaine, le ministre des Finances du Canada, M. Rhodes, exposait à la Chambre des Communes ce que le gouvernement Bennett entend faire pour rendre plus avantageux que jamais le Prêt Agricole Canadien, en vue surtout de rendre plus effective et pratique la loi des concordats.

D'abord, le capital que cette institution de crédit fédéral aura à mettre à la disposition des cultivateurs sera porté de 15 à 90 millions de dollars, de telle sorte que les fonds ne manquent pas. Ensuite, l'administration du P.A.C. ne se fera plus par l'intermédiaire de fonctionnaires des gouvernements provinciaux, mais elle se fera par un officier fédéral dans chaque province, lequel sera assisté d'avisers locaux dans chaque district, tous dépendants du gouvernement d'Ottawa. On n'aura donc plus à se fatiguer les ménages pour savoir si c'est à Québec ou à Ottawa qu'il faut s'en prendre de l'insuccès du Prêt canadien. Ottawa sera seul responsable, c'est clair. En outre, les emprunteurs n'auront plus à devenir souscripteurs de 5% au capital-actions de la Commission du Prêt Agricole. Quand ils auront emprunté \$2000, ce sera \$2000 et non \$1900 qu'ils recevront en échange de leur hypothèque. Cette retenue de 5% était une anomalie parfaitement absurde, l'emprunteur n'étant pas censé avoir les moyens de prêter à son prêteur! Enfin, le cultivateur pourra emprunter jusqu'à concurrence des deux tiers de la valeur globale de ses biens meubles et immeubles, excepté dans le Québec où les prêts ne devront excéder les trois-quinquièmes de la valeur des immeubles.

Les amendements Rhodes ont été accueillis avec joie par tous les partis à la Chambre des Communes, comme ils le seront dans tout le Canada.

Propagande soviétique

à travers notre province

Un ami de notre journal nous communique la copie d'une circulaire (imprimée en caractères dactylographiques) adressée au secrétaire d'une Municipalité de notre région. Cette circulaire se lit comme suit:

Téléphone — Amherst 3331
Chambre 903, Mayor Bldg
LA DELEGATION OUVRIERE
CANADIENNE EN U. R. S. S.
(Section Province de Québec)
Montréal, Qué. 24 janvier 1935
Le Secrétaire,
Municipalité de

Co. de Rimouski P. Q.

Cher Monsieur:—
La présente est pour vous informer que onze délégués du Canada ont été envoyés en Union Soviétique (Russie) pour aller étudier sur place les traditions de vie de ce peuple, afin de bien se rendre compte des faits.

Parmi ce nombre de délégués, la province de Québec était représentée par M. N.-E. Nadeau et M. J.-A. Pilon; et comme ces délégués sont de retour parmi nous, il est de notre devoir de faire savoir à nos compatriotes qu'ils sont prêts et consentants à aller parmi votre population, exposer leurs impressions de ce voyage instructif.

Vu le marxisme économique existant présentement dans notre pays et ailleurs, nous nous croyons justifiables de prendre les moyens à notre disposition afin d'étudier ensemble cette importante question, et pour faciliter nos moyens d'action, nous vous demandons à quelle date il vous serait possible de nous laisser avoir la salle publique du Conseil

Municipal.

Etant donné que cette question publique intéresse le public, nous devons vous déclarer avec toute franchise que les délégués s'engagent à prendre toute la responsabilité de leurs déclarations.

Espérant vous lire prochainement, et nous faire savoir les conditions que vous exigez, nous vous prions de nous croire,

Fraternellement à vous,
La Déléguation Ouvrière Canadienne en U.R.S.S.
(Signé) J.-W. SEGUIN, (?)
Le Secrétaire.

"Ou je me trompe", nous écrit notre correspondant, "ou nous assistons à une recrudescence de la propagande en faveur du bolchévisme. A qui d'ailleurs peut rimer cette tournée de conférences, sinon à proposer à nos gens une solution soviétique du marxisme économique? Qui a fait les frais de cette délégation en Russie, aller et retour? Quand on connaît l'organisation de l'Intourist", spécialement affectée à suivre et à diriger les visiteurs étrangers en Russie, que peut-on espérer de valable dans les impressions reçues dans ces conditions? Qui se charge enfin de promener ces délégués à travers la province? Ne sont-ils pas les bénéficiaires du mécénat intéressé des représentants de l'U.R.S.S. en notre pays?"

Il faudrait, concède l'auteur de ces lignes, faire savoir qu'il faut jeter au panier la circulaire ci-dessus, adressée à nos secrétaires municipaux.

Naissance

M. et Mme J.-E. Cheeseman sont heureux d'annoncer la naissance d'une fille, née le 2 février et baptisée le 4 en l'église de Notre-Dame-du-Che-min sous les noms de Mary-Lucile.

Le "Jean-Brillant"

Le lecteur trouvera en quatrième page le résultat du concours institué par la Compagnie de Transport du Bas St-Laurent afin de trouver un nom pour le bateau qu'elle mettra en service au printemps.

Comme on le verra, le nom de JEAN-BRILLANT a été choisi par le jury du concours comme étant, de tous les noms soumis, le plus convenable. Ce nom est en effet devenu, dans notre région, synonyme de vaillance héroïque; de plus il était celui du frère du président-fondateur, encore en fonction, de la Compagnie de Transport. Chose remarquable à rappeler en passant, le Capitaine Jean Brillant, déjà décoré de la Croix de Guerre, fut l'un des deux seuls Canadiens-Français (l'autre étant le sergent Joseph Keable, de chez nous aussi!) qui reçurent l'apothéose de la Croix Victoria au cours de la dernière guerre.

Le choix des juges du concours sera-t-il définitivement accepté par le bureau de direction de la Compagnie de Transport? Nous ne voyons pas pour quelle raison on pourrait s'y opposer. Personne ne peut s'opposer à ce que le nom de Jean Brillant soit commémoré comme il le mérite, en l'attachant à quelque chose de concret, en évidence, à quelque chose qui intéresse tout le monde. Le bateau neuf de la Compagnie de Transport est bien l'une de ces choses; il convient, donc — on l'admettra — qu'il soit appelé le "Jean-Brillant".

Le souvenir nous revient que le lieutenant-colonel G. P. Vanier, C. M., aujourd'hui l'un des représentants du gouvernement à Londres, était l'adjutant du 22e régiment de Québec quand le capitaine Jean Brillant sacrifia glorieusement sa vie, face à l'ennemi. Si le nom de "Jean-Brillant" est donné au bateau, lequel sera lancé en avril en Angleterre, des démarches devraient être faites pour que le colonel et madame Vanier baptisent eux-mêmes le navire en question. Il serait très convenable qu'il en soit ainsi pour plusieurs raisons qu'il est facile de concevoir.

Voilà pour le nom choisi. Quelques notes maintenant sur le bateau. Il quittera l'Angleterre vers le premier de mai pour commencer son service le 15 du même mois. Il traversera l'océan en utilisant sa propre force motrice, ce qui lui permettra de subir l'épreuve préalable à sa livraison. Les vignettes nombreuses qui apparaissent aux pages quatre et cinq indiquent suffisamment que ce bateau sera imposant et pourvu de tout le confort désirable. Il aura, dit-on, une longueur de 167 pieds et une vitesse de 15 noeuds, soit 17 milles à l'heure. Le prix de construction et d'aménagement serait de \$225,000. On nous apprend, à notre grand plaisir, que les officiers du bord et tout l'équipage seront des marins de nos régions, surtout des régions de Rimouski et de Matane. Cette nouvelle ne manquera pas d'être agréable à tous. L'itinéraire du bateau embrassera Rimouski, Matane et les ports de la Côte Nord jusqu'à Sept-Iles. Trois voyages devront être effectués par semaine pour transport de passagers, de fret et de matières postales.

Malgré l'absence du président de la Compagnie de Transport, en voyage de santé, nous nous permettons d'exprimer des vœux. D'abord, nous souhaitons qu'à l'arrivée du bateau il y ait grande fête d'inauguration et de réjouissance, et bénédiction solennelle du navire et de l'équipage. Ensuite nous désirerions que les personnes pouvant le faire exercer sans retard leur influence pour que l'agrandissement du quai de Rimouski s'exécute conformément à la requête qui en a déjà été faite. Notre quai est devenu beaucoup trop étroit pour les besoins présents de la navigation, les retards et les ennuis de l'été dernier n'en sont que trop la preuve. Si nous voulons que notre navigation continue à prospérer sous l'essor que lui donne, entre autres, la Compagnie de Transport, voyons à ce que ne manque d'aménagement de notre havre ne devienne pas un obstacle pernicieux. A raison de la poussée de construction donnée pour remédier au chômage, nous avons une raison des plus convaincantes pour ne pas remettre à plus tard l'agrandissement de notre quai. Il est temps, plus que temps, aussi, que notre port soit pourvu d'entrepôts frigorifiques pour la conservation des produits périssables destinés à la population des 20,000 personnes occupées au développement de la Côte Nord.

En terminant nous adressons nos félicitations au jury qui a rendu le verdict du Concours et exprimons le désir que leur choix trouve une heureuse sanction dans l'acceptation des directeurs de la Compagnie de Transport. S'il en est ainsi, le nouveau bateau sera donc, dans un mois ou deux, le JEAN-BRILLANT.

OPINIONS

Rimouski donne la victoire au Price

Nous ne voulons pas dire que le Price n'est pas un bon club et qu'il était incapable de remporter la victoire dimanche dernier. Au contraire, le "Price" est une bonne équipe, une des meilleures du Bas St-Laurent et peut-être aussi celle qui gagnera le championnat de la Ligue de Hockey du Bas St-Laurent. Malgré cela, nous prétendons que Rimouski a donné la partie de dimanche et qu'il aurait pu remporter une victoire facile.

Nous publions ailleurs un court résumé de cette partie. Ici nous voulons démontrer que le Rimouski aurait pu gagner cette partie.

Sur 10 joueurs que le Rimouski avait sous costume dimanche le 3 février, un seul a joué selon ses capacités et à l'endroit où il devait jouer. Nous voulons parler de Jos Larouche, qui a scoré deux des trois points de son équipe et qui est en train de se classer premier chez les scoreurs de la Ligue Commerciale.

Aurèle Fortier a fait son possible, malheureusement il n'était pas aussi bien disposé que d'habitude et n'a pu électriser la foule par ses courses rapides comme il l'a fait si souvent dans le passé.

Alphonse Francoeur s'est grandement dévoué; mais habitué qu'il est à jouer avec son frère Noël, (pourquoi n'a-t-on pas fait jouer Noël?) il n'a pu être aussi effectif que d'habitude.

Antoine et Albert Théberge, les deux meilleures défenses que nous ayons à Rimouski, se sont

Billet du jeudi

Le ski

Le ski a pourtant du bon. "Tiens, voulez-vous que je vous donne mon opinion, moi? C'est un plan de nègre que de "faire du ski"! C'est un jeu pour se casser le cou une bonne fois pour toutes! Faites donc de la raquette: c'est léger et commode pour marcher: on va où l'on veut, avec des raquettes et on a "l'air deux fois plus "fin" qu'avec "ces grandes machines-là, que vous avez toute peine à traîner. Mais non. Ces jeunes d'aujourd'hui, ça ne sait plus ce que ça veut; faut suivre la mode, voyez-vous; faut faire comme les autres. Eh bien! faites comme les autres, bande de fous, et vous ferez tous des infirmes et "des bons à rien. Tenez, votre reçu: on va les prendre vos skis!"

Ainsi se terminait le petit sermon qu'avait bien voulu me faire, l'an dernier, un vieil employé de chemin de fer, par qui je faisais enregistrer mes skis pour les emporter avec moi. Il était bien obligé, le bon vieux, de se rendre à ma demande, mais s'il n'en avait tenu qu'à lui. Aussi, s'était-il dédommagé en me faisant, avec autant de conviction que de bonhomie, une petite sermonce qu'il jugeait à propos. Je l'écouai avec d'autant plus d'intérêt qu'il ne me laissait pas de temps pour parler. Non! il ne pouvait pas concevoir qu'on pût aimer le ski; que ce fût un réel plaisir de dévaler les montagnes à toute vitesse, — en raquettes, on les dévale à la course, ça revient au même — de faire des beaux sauts quand on s'en sent capable, et même (ça, ça le surpassait!) de prendre quelque bonne pirouette dans un ou deux pieds de neige. C'est qu'il ne savait pas comme c'est amusant: on se relève, méconnaissable; on en a dans les yeux, dans la bouche, dans le cou; c'est froid; ça vous glace un peu; mais vous avez vite fait de secouer cette blanche et froide couche de neige, quitte à reprendre au bout de deux minutes le fil de votre glissade interrompue. Parfois, cependant, on s'est fait mal; on est mal tombé, on a le pied tourné ou le cou tordu; mais dans ce cas, on n'a qu'à remettre les "choses" en place et c'est fini... pour le moment. D'autres fois, c'est plus grave, je le conçois. Il y a une entorse par exemple; alors, il faut s'organiser pour transporter l'infirmier, le système d'ambulance se résumant à des skis et à des bâtons, ça constitue une "excursion" assez mouvementée, mais ça n'arrive pas bien souvent ces malheurs-là, et d'ailleurs, une fois que c'est fait et que le mal est guéri, ça s'oublie vite. Il n'y a qu'une chose à regretter dans ces cas exceptionnels: c'est la façon d'agir de certains camarades: ils vous faussent compagnie, au moment difficile, comme s'ils avaient prévu l'accident — qui sait ce qui en est! — et en sont quittes à déplorer leur absence. Pourtant, après enquête, il arrive parfois qu'ils ne sont pas à blâmer.

Mais je n'ai pas convaincu mon bonhomme. La conclusion s'impose, quoi qu'il en soit. Le ski a du bon dans toutes ses périodes habituelles, dans ses moindres détails, abstraction faite de l'air "snob" que ça peut donner — l'air seulement —, du mal que ça peut faire. C'est un moyen de s'enhardir, de se former et c'est bien agréable.

En conséquence, n'excommuniquez pas, je vous en prie, les skieurs: si vous les trouvez fous, passez-leur leur folie — celle-ci en vaut une autre —; si vous les croyez à plaindre, prenez-les en pitié.

A moins que... vous n'entriez dans leur clan?

PIERRE D'ANGLE.

Mais je n'ai pas convaincu mon bonhomme. La conclusion s'impose, quoi qu'il en soit. Le ski a du bon dans toutes ses périodes habituelles, dans ses moindres détails, abstraction faite de l'air "snob" que ça peut donner — l'air seulement —, du mal que ça peut faire. C'est un moyen de s'enhardir, de se former et c'est bien agréable.

En conséquence, n'excommuniquez pas, je vous en prie, les skieurs: si vous les trouvez fous, passez-leur leur folie — celle-ci en vaut une autre —; si vous les croyez à plaindre, prenez-les en pitié.

A moins que... vous n'entriez dans leur clan?

PIERRE D'ANGLE.

Mariage à la Cathédrale

Le 5 février, M. Henri-Emile Tremblay, navigateur, fils de M. Arthur Tremblay, navigateur, a épousé Mlle Laure Gagné, fille de M. Elzéar Gagné.

Fortin, Rév. Aloh., Séminaire, 1 mai 35
Assises de mars

La prochaine session de la cour d'Assises à Rimouski s'ouvrira le 22 mars.

Les petits jurés ont été assignés pour le 26 mars. 17 accusations sont inscrites sur le rôle. En voici la liste: Jacques Dubé, assaut grave, accusé en liberté; Geo-Emile Desgagnés, vol et recel, accusé en liberté; Nazaire Corriveau, parjure, accusé en liberté; Louis Fournier, causé lésion par incurie en conduisant auto, acc. en liberté; Joseph Bouchard, possession d'alcool de contrebande, acc. en liberté; Louis Gagné, vol avec effraction, acc. en prison; Ernest Saingelais, viol, acc. en liberté; André Gagné, viol, acc. en prison; Bruce Wait, dommages à propriété, acc. en liberté; Gustave Côté, recel, acc. en liberté; A.-A. Aubin-Desrosiers, recel, acc. en liberté; Horace Aubin, vol et recel, acc. en liberté; Jos. Aubin, vol et recel, acc. en prison; Chs-Henri Morissette, manslaughter (auto), acc. en liberté; Alcide Dufour, manslaughter, acc. en liberté; Wilfrid Tremblay, vol et recel, acc. en liberté; J.-F. Gendron, incendiat, acc. en liberté.

En appel des jugements suivant la loi des convictions sommaires: Aloh-Adelme Lavoie, Ulric Tremblay et Sylva Lepage, possession d'alcool de contrebande.

L'avion au service des malades

La Quebec Airways, une filiale de la Canadian Airways, a dû nolisier cette semaine deux avions pour le transport des malades, de la Côte Nord à Rimouski et Québec.

Lundi un de ces avions, piloté par M. K.-F. Saunders accompagné de l'ingénieur Trempe, descendait à Rimouski, arrivant de La Chute aux Outardes avec deux malades, Mlle Beaudette Moreault, de Bic, souffrant d'une attaque d'appendicite, et Mlle Jeanne Gousse, fille de M. J.-R. Gousse, surintendant de l'Ontario Paper Co. à La Chute aux Outardes.

Le même jour un autre avion quitte Shelter Bay avec une malade, Mme Rogers, pour arriver ensuite à Godbout, où l'un de nos concitoyens, M. Eugène Dumais, venait de subir un grave accident dans les chantiers. L'avion se dirigea en toute hâte vers Québec où les deux malades furent descendus.

Nous avions appris d'abord que M. Dumais avait eu le crâne fracturé. Un message télégraphique du médecin de l'hôpital à Mme Dumais dit que M. Dumais a été examiné aux Rayons X et que les blessures sont moins graves qu'il l'avait cru tout d'abord. Lorsque M. Dumais fut victime de cet accident il n'était au travail que depuis quelques jours, ayant été forcé de faire un long séjour à l'hôpital de Godbout à cause de maladie. Nous souhaitons à M. Dumais un prompt rétablissement.

Morte en descendant un escalier

Mlle Marion McCOLL, G. M.

Mlle Marion McColl, garde-malade et conférencière à l'emploi de la Metropolitan Life Assurance Co., est décédée subitement mardi matin à l'Hôtel St-Laurent après son déjeuner.

Mlle McColl, qui demeure à Montréal, devait donner le soir même à l'hôtel de ville une conférence sur l'hygiène. Arrivée à Rimouski depuis quelques jours, elle avait sa chambre à l'Hôtel St-Laurent. Mardi matin vers 8 heures elle descendit pour le déjeuner. Ceci fait elle retourna à sa chambre où elle fut rejointe par Mme Elliot, garde-malade de la Métropolitain à Rimouski. Quelques minutes plus tard, elles descendaient pour aller faire la visite en ville de quelques malades. Arrivées dans le lobby de l'hôtel, Mlle McColl constata qu'elle avait oublié ses gants. Elle remonta rapidement à sa chambre. Quelques témoins la virent descendre une minute plus tard en s'appuyant sur la garde de l'escalier. Arrivée au dernier palier, elle s'affaissa. On se porta à son secours, on la transporta à sa chambre. Déjà elle était morte. Elle n'était âgée que de 30 ans.

Sa dépouille mortelle fut conduite mercredi matin à la gare et mise à bord de l'Océan Limité, à destination de New-Glasgow, N. E., où demeurent les parents de Mlle McColl et où elle a été inhumée.

Conférence au Séminaire

JEUDI, LE 14 FEVRIER

Nous avons annoncé dans notre dernier numéro que le notaire Gérard Morisset, docteur-ès-Arts (Paris), attaché honoraire au Musée du Louvre, donnerait des cours au Grand Séminaire sur l'évolution de l'architecture religieuse. Ces cours sont commencés depuis deux jours et suscitent un grand intérêt.

A l'occasion de son passage à Rimouski, M. Morisset a accepté de donner une conférence publique. Elle aura lieu le 14 février, jeudi soir, à huit heures.

Il y sera traité de "la peinture au Canada français des débuts au traité de Paris." Il s'agit d'un sujet qui, on le soupçonne, nous apportera de l'inédit. On ne sait pas assez chez nous que, sous le régime français, nos ancêtres non seulement décorèrent leurs églises et leurs salons de peintures sur toile importées de France, mais encore encouragèrent de commandes assez importantes des artistes vivant au pays. Le conférencier esquissera l'histoire du mouvement artistique en Nouvelle-France.

Les billets seront en vente, au prix de vingt-cinq sous, chez Lauzier et à la Procure du Séminaire, dès lundi prochain.

Enseveli sous la neige

Notre correspondant de Gaspé nous apprend que 4 voyageurs ont été ensevelis cette semaine sous une avalanche de neige à Mont St-Pierre dans la Gaspésie et qu'un d'eux, M. Georges Cloutier, 61 ans, y a trouvé la mort, n'ayant pu être secouru à temps, ses compagnons n'ayant pu eux-mêmes se dégager qu'après plusieurs heures.

Juste comme ils passaient sous un cap, une masse de glace et de neige se détacha et vint englober nos quatre voyageurs qui n'eurent même pas le temps de faire un pas pour éviter le danger.

La nouvelle se répandit vite dans les villages voisins. C'est avec le meilleur accueil que les victimes furent hébergées en attendant qu'elles se remisent de cet accident.

TRACAS

En certaines régions de notre province, on donne le nom de tracas à un gros croquignole fait de pâte non sucrée. Le mot tracac n'a pas cette acception en France. Au lieu de tracac des victimes furent hébergées en attendant qu'elles se remisent de cet accident.

Le secret d'une garde-malade

Le secret d'une femme mariée sur la manière de faire cesser la douleur et le retard

Ne soyez ni troublée ni nerveuse lorsque la nature n'agit pas. Faites-vous révéler le secret d'une femme mariée et raisonnable sur le moyen de recouvrer votre bonheur et le soulagement de vos maux. Il faut être femme pour savoir ce qu'une autre femme souffre à certaines époques. Ainsi lisez ce message d'une autre femme qui veut secourir les femmes de partout. Nous garantissons absolument notre ROYAL-VIBOR NO 1, composé. IL AGIT PLUS PROMPTEMENT QUE LES PILULES OU TABLETTES ORDINAIRES. Composé d'ingrédients végétaux éprouvés depuis longtemps et employés par les médecins et les gardes-malades depuis plus d'un quart de siècle à cause de leur pouvoir indiscutable de soulager la douleur et d'aider à restaurer un cours normal. Ce remède est souvent employé dans des cas où les autres régulateurs échoueraient. Il ne contient aucun narcotique ni aucune drogue, il ne contient que des extraits végétaux éprouvés dans les laboratoires et employés avec efficacité pour rétablir les troubles de menstruation. Il soulage rapidement de ces longs délais contre nature, sans douleur ni inconvenient, dans l'espace de 2 à 5 jours. Nous avons reçu des femmes d'un peu partout des témoignages comme ceux-ci: Mme F. dit: Le retard était de neuf semaines, et tout s'est passé en trois jours. Mme N.: "J'avais dépassé six semaines, et en 3 jours j'étais très bien. Ce remède est splendide étant inodore, insipide et agréable à prendre" — Mme S.: "Le retard était de trois semaines et après quatre jours mes règles commencent. C'est simple comme M.A.B.C." — Mme S.: "J'étais en retard de deux mois — les menstruations commencèrent le cinquième jour. Je ne sais comment vous remercier." Et combien d'autres.

Pourquoi souffrir sans nécessité lorsque vous pouvez avoir ce remède effectif par le retour du courrier. Donnez votre commande maintenant. Employez le service aérien. Service rapide Paquet régulier: \$3.00 Royal-Vibor Spécial formule No 2 pour cas obstinés \$5.00. Pour être certain de sa fraîcheur absolue le Royal Vibor n'est pas vendu dans les pharmacies. En donnant votre commande dites votre âge et ajoutez 25c. pour assurer le paquet.

Vendu exclusivement par le ROYAL LABORATORY, 770 Royal Bldg. Boîte 104, Windsor, Ontario. Découpez cette annonce et gardez-la, elle pourra vous servir un jour, ou montrera à une amie qui en a besoin. Un service en appelle un autre.

St-André de Restigouche

—M. l'abbé J.-M. Michaud est en visite à Amqui et Causapsca. —M. et Mme Arthur Lapointe en promenade à Montréal et Irberville, chez leurs parents. —M. Louis Ouellet et Adrien Leblanc sont allés en promenade à St-Benoît, chez des amis. —M. Isidore St-Pierre, sa fille Mlle Jeanne-d'Arc, de Matapédia, étaient de passage à St-André, dimanche dernier. —M. Pierre Ouellet est allé à Québec en voyage d'affaires. —M. J.-M. Bouchard, de Causapsca, était l'hôte de son cousin, M. Th. Beaulieu. —M. Arth. Pitre, ainsi que sa fille et sa soeur étaient de passage à St-André, dernièrement. MALADE — Mme Elzéar Arsenaault, maîade depuis quelque temps, est en bonne voie de guérison.

BAPTEME — M. et Mme Omer Ouellet (Tharsile Arsenaault), font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille, baptisée sous les prénoms de Marie-Aurélia. Parrain et marraine, M. et Mme Alph. Charest, oncle et tante de l'enfant.

ELECTION — M. Georges Couturier a été nommé maire en remplacement de M. Hector Beaulieu. Nos félicitations.

Blé d'Inde essivé

Pour attendre les graines de maïs qu'on désire employer pour l'alimentation de l'homme, on les soumet à l'action de la lessive; et ces graines prennent alors, chez nous, le nom de blé d'Inde essivé. C'est blé d'Inde ou maïs lessivé qu'il faut dire.

Amqui

—M. Alc. Harvey est de retour d'un voyage d'affaires à Montréal. —M. et Mme H. Larue (M.P.) et leurs enfants Perreault et François, sont de retour d'un voyage à Ottawa. —M. Alex. Bélanger est arrivant d'un voyage à Montréal. REUNION — Le cercle des femmes des Artisans Canadiens-Français, a eu son assemblée annuelle le 27 janvier. Le nouveau conseil se compose comme suit: l'aumônier, Rév. J.-N. Caron, Mme J.-A. Bélanger, présidente; Mme L. Blanchet, 1ère vice-prés.; Mme J.-O. Bérubé, 2ème vice-président, Mme J.-B. Pinault; sec-trés. Mlle M. St-Laurent. EUCHRE — Le 10 février, aura lieu un euche au profit des Artisans Canadiens-Français. DECES — Lundi, le 28 janvier, ont eu lieu, à Amqui, les funérailles de Mme J.-A. Desbiens (née Adélia Campbell) décédée, vendredi le 25 janvier, à l'âge de 69 ans et six mois. La famille Desbiens étant très avantagement connue et hautement estimée dans toute la région, la cérémonie funèbre se déroula au milieu d'un grand concours de parents et d'amis, et devant un clergé représenté de façon particulièrement brillante. L'Eglise a tenu à rendre touchantes les funérailles de cette femme distinguée, si l'on songe qu'en plus d'avoir été toute sa vie un parfait modèle de mère chrétienne elle avait donné au clergé diocésain trois de ses enfants. La levée du corps se fit à la résidence de la défunte par le Rév. M. Caron, curé de la paroisse.

Les trois fils de la disparue ont chanté son service: l'abbé Léopold, curé aux Etroits, officiait, il était servi par l'abbé Ls-Philippe, vicaire à Matane, en qualité de diacre, et l'abbé Eudore, curé de Ste-Rose du Dégréé, sous-diacre. Son Exc. Mgr Courchesne, évêque de Rimouski présida à l'absoute, l'abbé Lebrun, professeur au Séminaire de Rimouski et l'abbé Omer-C. D'Amours, du Collège d'Agriculture, célébrèrent la messe aux autels latéraux. La croix était portée par M. J.-Bte Pineault. Tenaient les coins du poêle, MM. P. Rioux, Oct. Bérubé, J.-E. Pelletier, John Côté, F. Forestier. Le corps était porté par MM. Alphé D'Amours, gendre de la défunte, Léon Blanchet, P. Tremblay, A. Côté, C. Guimont, W. Roy, P. Paquet. Précédaient le corps avec la bannière, Mmes R. Lavoie, J.-B. Côté, Alf. Pelletier et Oct. Blanchet. M. J.-Alf. Desbiens, l'époux en deuil et ses enfants, Mme Alp. D'Amours (Jeanne), Antonio, employé civil, et Paul-Emile, suivaient le cercueil. Ils étaient accompagnés de M. et Mme G. Galland, de Québec, M. et Mme J. Banville, Mme Alf. Tremblay, de Sayabec, neveux et nièces de la défunte.

Au choeur, on remarquait: au trône, Son Exc. Mgr Courchesne, évêque de Rimouski. Il était assisté par le Rév. E. Lepage, ptre retiré à Sayabec, et l'abbé Georges Dionne, préfet des études au Séminaire de Rimouski, les abbés N. Caron, curé de la paroisse, son vicaire l'abbé Herman Roy, l'abbé Georges Gagnon, curé à St-Joseph de Lepage, MM. les abbés Antoine Gagnon, François Rioux, Fortunat Blanchet, Albert d'Astous, Léopold Beaulieu, tous professeurs au Séminaire de Rimouski, Emile Sirois, Miss. Col., Albert Morin, vic. à la cathédrale de Rimouski, Adrien Gagnon, vic. à St-Louis du Ha! Ha, J.-P. Deschênes, vic. à Sayabec, Luc Deschênes, vic. au Bic, Léo Hudon, curé de St-Tharcisius, Roland Belzile, vic. au Lac-au-Saumon, G. Paradis, vic. à St-Léon.

Les nombreux témoignages de sympathies reçus de toutes parts, proclament bien l'estime dont jouit la famille éprouvée que nous prions d'accepter l'expression de notre vive sympathie.

Cabano

Dangereusement malade — Nous sommes au regret d'apprendre que la maladie de M. Lucien Bigué, fils de notre sympathique concitoyen, M. J.-O. Bigué, chef de gare, en repos au Lac Edouard depuis quelque temps, s'est aggravée soudainement. Nous faisons des vœux pour que ce jeune homme revienne à la santé et soit rendu à sa famille. En visite — Etait en visite ici, Mme Raoul Pineau, de Rimouski, chez sa soeur, Mme (Dr) Edmée Latulippe, de Cabano.

Price

—Mlle Yvette Paul, de Montréal, en promenade chez son grand-père M. François Jean. —Mlle Marie-Anna Otis de passage à Mont-Joli. —M. et Mme Jos Mayer, de Montréal, en visite chez leurs parents M. et Mme Charles Gasse. —Mlle Blanche Larouche, de Mont-Joli, en promenade chez son père M. Edouard Larouche. —M. Adélar Poirier, de St-Anaclet, de passage à Mont-Joli, mercredi dernier. —M. Ernest Leclerc, de Fleuriat, de passage à Price la semaine dernière. —M. Hervé Deschênes, étudiant au Séminaire de Rimouski, chez ses parents M. et Mme José Deschênes. —Mme Emilien Lafrance ainsi que sa soeur Mlle Jeannette Dubé, de Métis-Beach, en visite chez Mme Ve Pierre Lafrance. —M. Charles Deschênes, Amqui, de passage à Price. —Le 2 fév., eurent lieu à Price, les funérailles de Mme Alphonse Huot, décédée à l'âge de 59 ans et 7 mois. Le 30 janvier fut béni le mariage de M. E. Fournier avec Mlle Alphonse Blanchette. Nos meilleurs vœux de bonheur.

Declare la Vérité



MME MARIETTE BURROWS Dans une déclaration assermentée, Mme Burrows London, Ont., dit comment les Fruit-a-tives lui remontrèrent santé et bonheur après avoir été, pendant des années, nerveuse, irritable et impatiente avec ses enfants. Mme Burrows désire que d'autres bénéficient de son expérience et elle raconte son cas sous serment, devant notaire, afin que tous soient assurés de sa véracité. Elle dit: "Pendant des années, j'ai été absolument misérable, me sentant fatiguée et nerveuse, hargneuse avec mes enfants. Puis une amie me suggéra les Fruit-a-tives. J'en fis l'essai et maintenant je ne suis jamais irritable. Mes nerfs sont bons et je me sens toujours forte et en bonne santé." Copie complète de la déclaration assermentée de Mme Burrows sera adressée sur demande. Fruitatives Limited, Ottawa. FRUIT-A-TIVES — 25c et 50c PARTOUT

Sayabec

DECES — Le 26 janvier, est décédée Dame Joseph Ouellet (Alvina Gauthier) à l'âge de 55 ans. Nos sympathies à la famille en deuil. NAISSANCE — Jean-Guy, enfant de M. et Mme Edouard Smith, fils. Parrain et marraine, M. et Mme Gérard Smith, oncle et tante de l'enfant. DIVERS — En visite à Sayabec, ces jours derniers: chez Mme Ernest Bellavance, Mlle Bérangère Bélanger, d'Amqui. —Chez M. (Dr) J.-M. Beaulieu, Mlles Lévesque, Amqui. —Chez M. L.-P. Joubert, Mlle Yvonne Beaulieu, Amqui. —Chez M. Alphonse Rioux, M. Albert Rioux, de Montréal. —Chez M. Nazaire St-Amand, M. l'abbé Arthur Gauthier, Séminaire de Québec. —Chez M. Adélar Bélanger.



Vérifiez cette marque... votre assurance d'un bon éclairage. Si vous voulez des lampes qui ne noircissent pas vite et ne jettent pas une lumière médiocre, insuffisante, exigez toujours la marque "EDISON MAZDA". C'est votre garantie d'un bon éclairage à bas prix. MEILLEUR ECLAIRAGE... MEILLEURE VUE. LAMPES EDISON MAZDA. CANADIAN GENERAL ELECTRIC CO., Limited

Causapsca

M. Lucien Cardinal, des Etats-Unis. —Mlle Yolande Paradis est revenue de Québec. —M. Cléophas Bélanger, étudiant au collège de Montréal, est venu passer ses vacances dans sa famille. —M. Ernest Cattley, en voyage à Montréal. SEPULTURE — Lundi, 21 janvier, eurent lieu les funérailles de Mme Ve Eusèbe Tremblay. Le Rév. A. Beaulieu, vicaire, procéda à la levée du corps et chanta le service. La Bannière du Tiers-Ordre précédait le cortège. Outre ses 5 garçons, MM. Jos-E. Tremblay, Achille, Charles, Pierre et Eugène Tremblay, un grand nombre de petits-fils et petites-filles suivirent le cortège. Nous prions la famille Tremblay d'agréer l'expression de nos sincères sympathies. Va-et-vient — M. Pierre Côté a passé le dimanche du 20 janv. à Sayabec, dans sa famille. —M. J.-J. Desbiens, voyageur de l'Imperial Tobacco, était de passage à Causapsca dernièrement. —M. John Boyle est parti pour Halifax ces jours derniers. —M. A.-W. Blais a passé la fin de semaine à Rimouski. HOCKEY — Dimanche, nous avons eu une très belle partie de hockey. Le Sayabec, 2e club, C.S.C. Le score fut 4 à 2 en faveur du C.S.C.

St-Ulric

Le 2 février, ont eu lieu les funérailles de Sieur Joseph Lebreux, (veuf de Dame Olympe Bérubé), décédé le 31 janvier à l'âge de 80 ans. M. et Mme Pierre Ouellet font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils baptisé sous les prénoms de Joseph-Antoine. Parrain et marraine, M. et Mme Antoine Beaulieu.

M. et Mme Rosaire St-Pierre font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille baptisée sous les prénoms de Marie-Alice-Charlotte. Parrain et marraine, M. et Mme Joseph Gendron de Mont-Joli. —Mme J.-C. Dufour a conduit à l'Hôpital de Rimouski sa jeune fille Marcelle pour une opération d'appendicite. —Mme Polydore Bernier est retournée à St-Quentin, N.B., après avoir passé quelques semaines ici chez M. Hormidas Beaulieu et chez Mme J. Bernier. —Mlle Alice Beaulieu est de retour d'une promenade de quelques jours à Mont-Joli.

Dans le cours de janvier, des accidents sont survenus à deux de nos paroissiens: M. Octave Daigle s'est gelé les doigts dans un voyage qu'il fit à quelques lieues de sa demeure et M. Armand Gendron s'est coupé un doigt avec une scie en travaillant dans sa boutique.

St-Eloi

JOURNEE AGRICOLE — Le 1er février, avait lieu dans notre paroisse une journée agricole présidée par M. Martin, agronome. Plusieurs conférences furent données auxquelles assistaient un nombre considérable de cultivateurs qui s'efforcèrent, espérons-le, de mettre en pratique, le plus possible, les conseils reçus. Les conférenciers furent: M. le Dr L.-J. Canuel qui parla de la médecine vétérinaire; M. Bruno Caudet parla du bétail laitier et des soins à donner aux animaux de la ferme. M. Médéric Chailfour parla du jardin et des ver-

CETTE REELLE SAVEUR DE HOLLANDE. GIN & KUYPER. En vente au Canada depuis plus de 100 ans. Bouteille de 10 ONCES 100, Bouteille de 26 ONCES 230, Bouteille de 40 ONCES 330.

gers. CONFERENCE AUX DAMES — Le 25 janvier dernier, Mlle Paré, institutrice en économie domestique du Ministère d'Agriculture, donna une conférence aux dames et jeunes filles de la paroisse. BAPTEME — Le 29 janvier, fut baptisé Georges-Henri, enfant de M. et Mme J.-E. Côté. Parrain et marraine, M. et Mme Eugène Côté de l'Isle-Verte, grands-parents de l'enfant. Porteuse, Mlle Françoise Côté, tante de l'enfant. M. l'abbé Georges Côté, vicaire à N. D. du Lac, oncle de l'enfant officia à la cérémonie. SEPULTURE — Le 26, eut lieu la sépulture de Georges-Henri, enfant de M. et Mme J.-E. Côté, décédé à l'âge de 7 jours. VA-ET-VIENT — M. l'abbé Eug. Thériault, curé de Timmins, Ont., et Mme Gaspard Lapalme en visite chez leur mère Mme Jacques Thériault et M. Cyrille Dumas. —M. et Mme Cyprien Lebel, de St-Cyprien, en visite chez M. Joseph April.

NERFS épuisés? Assurez-leur les "3 éléments vitaux". Le phosphore, au premier rang parmi les substances alimentaires nécessaires aux nerfs... SIROP FELLOWS! UN COMPOSÉ D'HYPOPHOSPHITE de réputation mondiale.

Pour vos Yeux. Craignez les dangereuses lunettes. Méfiez-vous des incompétents. CONFIEZ LE SOIN DE VOS YEUX A UN HOMME QUALIFIE ET EXPERIMENTE DANS L'ART. J. A. GENDREAU. OPTOMETRISTE OPTICIEN. Le premier et 3ème jeudi de chaque mois. BUREAU A RIMOUSKI: Chez M. Ludger Beauchesne, rue St-Germain. BUREAU A MONT-JOLI: Le 1er lundi de chaque mois. BUREAU A TROIS-PISTOLES: Hôtel Labrie le 2ème mercredi de chaque mois.

Magasin Victoria. ADRIEN MORNEAU, Gérant. Une carte vous donnant droit d'admission à une représentation cinématographique au Bon Théâtre, vous est accordée pour tout achat de \$5.00 à notre épicerie. Nous avons en mains un assortiment d'articles de cuisine, qui ne manqueront pas d'intéresser les ménagères, qui nous feraient le plaisir de visiter ce département. Epicerie de toutes sortes, qualité, choix, prix raisonnables.

Cartes professionnelles. GAGNON & SIMARD AVOCATS. Paul-Emile Gagnon, L.L.L., C.R. Gérard Simard, L.L.L. Immeuble de la Cie de Pouvoir RIMOUSKI. Bureau à Matane les 1er et 2e mardis de chaque mois.

Dr J. O. DRAPEAU MEDECIN. Rue St-Germain, Ouest en face du Théâtre. RIMOUSKI. Dr PHILIPPE SIMARD MEDECIN. Des Hôpitaux de Paris et de New-York. Ave. de la Cathédrale—Rimouski. SPECIALITE: Maladie des yeux, oreilles, nez, gorge. RIMOUSKI.

James J. Jessop AVOCAT. Immeuble de la Banque Provinciale. RIMOUSKI. Bureau à Amqui, (Hotel Langis) tous les 1er et 3e samedis de chaque mois.

LOUIS JOSEPH GAGNON AVOCAT. B.A. LL. L. MONT-JOLI. POUR TOUTES DIFFICULTES FINANCIERES ADRESSEZ-VOUS A R. O. GILBERT. SYNDIC LICENCIE Comptable, auditeur et liquidateur de faillites. Téléphone: Bureau 44. Résidence 24. EDIFICE GILBERT, RONTTO (10).

LE PROGRES DU GOLFE

NOS PECHERIES

REVEILLONS-NOUS ET COOPERONS

Comme point de départ pour assurer la bonne direction de nos pêcheries, la coopération des gouvernements est réclamée par une classe d'élite, par des esprits les plus sérieux. On ne peut leur prêter d'autres motifs que le seul souci de l'intérêt public. Les arguments employés pour justifier leurs revendications sont de toute première valeur. Pour s'en faire l'écho, M. Edgar Rochette, M. P. P. (Charlevoix-Saguenay), le 10 avril, 1934, à l'Assemblée Législative, dans un mouvement de sincérité qui l'honore, les résumait comme suit:—

"Peu importe que ce soit un gouvernement ou l'autre qui émette les licences de pêche, ce qu'il nous faut à tout prix, c'est que les deux pouvoirs s'entendent pour délimiter leurs "obligations respectives"... "De toute nécessité, de nécessité urgente, il nous faut le service fédéral."

Ces paroles sont d'une importance capitale. Elles renferment des idées maîtresses, des directives indispensables pour établir une véritable politique de pêche et la conduire à bonne fin. Notre obstination à les méconnaître nous a fait perdre des millions. Jusqu'à date, nous avons donc procédé en aveugles, sans ligne de base et sans plan d'action. Pendant un demi siècle, on a négligé le point principal. On ignore encore les positions des gouvernements vis-à-vis l'un de l'autre et l'on ne montre aucune intention de les définir. C'est là un aveu qui désarçonne, qui fixe les responsabilités et qui justifie du coup les demandes pressantes de réformes.

Cependant, rien n'indique que le gouvernement est décidé d'adopter ce point de départ pour résoudre définitivement le problème des pêcheries. Il fait la sourde oreille. Quoiqu'on veuille, quand on aura fini de fustoyer, il faudra à tout prix, de nécessité urgente, établir quels sont les pouvoirs et les devoirs de chaque gouvernement, le "status" de chacun. C'est le pivot de toute la question. Après 50 années de controverses futiles, il est inconcevable d'avoir à admettre, publiquement que les "obligations respectives" des gouvernements, à l'égard de leurs administrés, restent toujours sans définition. Dans ces conditions, l'administration ne peut être qu'irrégulière et il n'existe guère d'autre domaine où l'on peut faire une aussi triste constatation.

Cette déclaration de M. Rochette constitue une amélioration sensible sur les bavardages parlementaires du passé. S'il avait continué ses remarques, il aurait pu ajouter que, pour devenir réellement profitable et régulière, l'administration des pêcheries devra nécessairement s'appuyer sur de hautes directives et sur le respect de l'autorité. Il semble plus opportun que jamais d'affirmer cette vérité afin de mettre un terme aux divagations. Au moment actuel, dans la Division du Golfe, l'autorité fédérale n'est reconnue et respectée qu'aux Iles-de-Madeleine. A cet endroit, tout est bien ordonné. Dans les autres régions, en ce qui regarde les directives, il n'y a rien d'étonnant à ce que tout soit confusion et tâtonnement, puisque le rôle des autorités n'est pas encore défini. Avant de procéder plus loin, c'est faire oeuvre de bon sens que de presser l'adoption d'une formule d'entente qui mettra fin à ce chaos.

Donc, en 1934, d'après M. Rochette, une entente entre les gouvernements était devenue urgente. C'est aussi l'avis d'un groupe qui grandit de jour en jour. Pourtant, depuis près d'un an, le chef de notre service des pêcheries n'a pas encore cru faire diligence, n'a entrepris aucune négociation pour réaliser la coopération des gouvernements et n'a annoncé aucune réforme. Que faut-il conclure de cette inaction? Deux seules suppositions sont permises: L'Honorable Ministre se moque ouvertement de M. Rochette, de ses collègues et des pêcheurs ou bien cette mise en scène, faite à l'Assemblée Législative, préparée dans la coulisse, n'était qu'un "bourrage de crâne" pour la galerie et les journaux.

Récemment, à Ottawa, dans des circonstances qui présentent de l'analogie avec celles de nos pêcheries, l'Hon. H.-H. Stevens, Ministre du Commerce, refusa de se laisser chloroformer. Son attitude fut appréciée favorablement par la presse du pays. Au cours de la session provinciale actuelle, il sera intéressant d'observer quelle position prendront MM. Rochette et quelques-uns de ses collègues, sur cette question des pêcheries.

UNE RUMEUR

Cependant, la rumeur veut que l'Hon. M. Francoeur, il y a quelques semaines seulement, ait fait enfin une démarche, à Ottawa, dans le but de satisfaire l'opinion publique. Il aurait résolu de transférer l'inspection du poisson au pouvoir central. Cette inspection, qui est régie par une loi fédérale, est maintenant faite par les officiers de la province. C'est déjà une anomalie. Comme cette fonction cause de grandes difficultés, devient plus encombrante et irrégulière que jamais, il songerait à s'en débarrasser, à en rejeter la responsabilité sur d'autres épaules.

On sait d'avance (ou on devrait le savoir) à Québec que cette proposition sera repoussée. Le gouvernement fédéral sous un régime conservateur comme sous un régime libéral, fera tout en son pouvoir pour se libérer de ce cadeau illégitime et embarrassant. D'ailleurs, il ne manquera pas d'excellentes raisons pour motiver son refus: impossibilité d'obtenir de meilleurs résultats que le gouvernement provincial lui-même, inutilité d'augmenter le nombre des fonctionnaires pour appliquer seulement une loi fédérale, etc., etc. Depuis une décennie, on taquine périodiquement le fédéral avec des questions de détail de cette nature et la réponse est invariablement négative. Aussi longtemps qu'on négligera de délimiter les pouvoirs du gouvernement fédéral, on lui permettra de se dérober à ses obligations.

Par cette dernière manœuvre, l'Hon. Ministre ne montre pas encore l'intention de définir les rôles que les gouvernements devront jouer, à l'avenir, dans la direction des pêcheries en partant, par exemple, des titres de propriété sur les eaux navigables, sur les eaux territoriales. L'ampleur de leurs obligations découle évidemment de ces titres, de l'étendue de leur juridiction, de leurs pouvoirs. On fera de moins en moins admettre à notre population de pêcheurs que les obligations fédérales à leur égard se restreignent au cadre étroit de l'inspection du poisson.

Il ne faut pas perdre de vue que, dans notre province, les pêcheries sont déjà soumises à deux modes différents d'administration: l'un, fédéral, aux Iles-de-la-Madeleine et l'autre, provincial, dans le reste de la Division du Golfe. Personne n'a jamais pu expliquer d'une manière satisfaisante cette divergence de traitement pour deux régions présentant les mêmes caractères et appartenant à une même province. Si on réussit à transporter l'inspection du poisson au pouvoir central, en dehors des Iles-de-la-Madeleine, on introduira seulement une modalité nouvelle dans une forme d'administration déjà sociale et irrégulière. Ce fait ne sera certainement pas un règlement équitable de la question des pêcheries.

QUELLE SOLUTION APPORTERA-T-IL ?

L'Hon. M. Francoeur garde en mains tout ce qu'il faut pour adopter définitivement cette question. Il peut faire son choix entre adopter les plus hautes directives, une condition essentielle pour arriver à un programme d'ensemble, et une action fédérale-provinciale permanente et bien ordonnée. Cette action concertée aurait pour effet de mieux initier nos pêcheurs aux affaires et de leur fournir, a-

vec méthode, l'enseignement nécessaire pour exercer plus avantageusement leur métier.

D'autre part, il lui est loisible de s'attarder sur des points secondaires, faire perdre un temps précieux et ne rien ajuster. Dans ce domaine, plus que dans tout autre, il est urgent, ainsi qu'on l'a affirmé publiquement, d'arriver à une entente, comme moyen obligatoire d'établir un programme.

N'est-il pas temps d'abandonner le système des palliatifs et du "statu quo"? Le mal est en profondeur et l'Honorable Ministre le sait. M. Rochette le lui a dit et ce dernier n'a fait que traduire l'opinion saine de toute une région. Accordera-t-il à sa province un service fédéral complet ou simplement un service-miniature: l'inspection du poisson. S'il refuse d'écouter les revendications exprimées de partout, il faudra analyser quels arguments il emploiera pour justifier son attitude.

XX X.

L'art français en Pologne à la fin du XVIIe siècle

C'est à la fin du XVIIe siècle, avec le règne du roi Jean III Sobieski que l'art français prend pied décidément en Pologne. On ne l'y ignorait pas sous les régimes précédents, mais à partir de l'an 1670, il y devint nettement en vogue et les artistes français commencent à venir s'installer en Pologne. C'est ce que montre notre collaborateur, M. le sénateur Léon Lubienski, dans la jolie chronique qu'on va lire.

Peu de rois polonais ont eu autant de biographes français et aussi autant de relations avec la France que le roi Jean III Sobieski. Il est vrai que Sobieski alors qu'il était encore un adolescent avait fait un long séjour en France avec son frère Marc, séjour qui lui laissa un inoubliable souvenir. Ce voyage, où les deux frères étaient accompagnés par un percepteur dévoué, et dont le plan avait été tracé d'avance par leur père, Jacques Sobieski, qui avait, lui-même, beaucoup voyagé en France dans sa prime jeunesse avait pour but de compléter les études des jeunes Sobieski et aussi de parfaire leur éducation militaire.

Mais quoique selon l'ordre de leur père les jeunes gens dussent surtout étudier "architecturam militarem", cependant leur journal par le précepteur Gawarecki, on trouve beaucoup de remarques enthousiastes sur les palais de Versailles, de Saint-Cloud, de Saint Germain, du Louvre et de Blois, sur leurs parcs, leurs fontaines, et leurs ornements. L'esprit du futur roi vif et curieux, s'appliquait d'ailleurs aussi bien à l'art qu'aux sciences et plus tard un de ses biographes français, l'abbé F. de S. pourra dire de lui dans son *Voyage de Pologne fait dans les années 1688 et 1689*: "Il a infiniment d'esprit, grand théologien, philosophe, mathématicien et historien. Il a une mémoire d'ange, parle parfaitement Latin, Polonais, Français, Italien, Allemand Turc et Tartare."

Il était naturel qu'un homme aussi cultivé, une fois appelé au trône, s'intéressât particulièrement à l'art et aux artistes de son siècle. En outre, sa femme, Marie-Casimire de la Grange d'Aquiennes, était Française, quoique assez mauvaise Française, et ne manquait pas de goûts artistiques.

Déjà, sous les derniers rois de la dynastie de Vasa, on cultivait les arts à la cour royale polonaise et l'influence française avait commencé à contrebalancer l'influence italienne qui avait régné à la cour des Jagellons. Avec Sobieski et Marie-Louise, beaucoup de Français figurent parmi les artistes de la cour. Comme Jean III aimait beaucoup la peinture, il s'intéressa d'abord tout naturellement aux peintres. C'était alors à la Cour de Pologne, un titre fort honorable que celui de "Pictor Sacrae Regiae Maestatis". Or, ce titre avait déjà été donné sous le règne du roi Jean Casimir Vasa, époux de Marie-Louise de Gonzague, et sous son successeur le roi Michel-Korybut-Wisniowiecki, au peintre français Claude Callot dont l'oeuvre révèle l'influence de Mignard. Ce Claude Callot garda son titre et sa fonction sous le règne de Jean III Sobieski et travailla pour lui à la décoration du château de Wilanow, résidence préférée du roi, qu'il avait construite pour sa femme, sa chère "Marysienka". Claude Callot a peint beaucoup de plafonds à Wilanow.

Un autre peintre français, dont on connaît peu l'histoire, mais qui fut fort réputé à la Cour de Pologne à cette époque, c'était Etienne de la Hire. Enfin le célèbre paysagiste et animalier, Al. Fr. Desportes, vint aussi à la cour de Jean III Sobieski et y travailla jusqu'au moment où il fut rappelé en France par Louis XIV.

Parmi les architectes du roi, on trouve aussi deux Français comme Hoccart ou Philippe Dupont, et l'on remarque leur influence dans certains détails du château de Wilanow, comme par exemple, la vaste et belle cour qui fait penser aux cours d'honneur des palais français de l'époque de Louis XIV.

Ce n'est pas seulement le roi qui profite des services de ces artistes. Les grands seigneurs s'empressent de suivre l'exemple de leur monarque, et naturellement s'adressent aux mêmes artistes. Les meubles de Wilanow sont de provenance française, du moins le plus grand nombre. Les seigneurs polonais, en font donc aussi venir de Paris. Parfois, il est vrai, on essaye de construire un carrosse qui est aussi joli que celui de Paris et coûte meilleur marché, mais en général on s'approvisionne en élégances à Paris.

C'est aussi l'époque du grand luxe pour le costume, mais Jean III reste fidèle à la tradition nationale. Il porte un costume polonais, magnifique, qui, selon l'abbé F. de S. valait 200.000 thalers. Un jupon en broché d'or ceint d'une ceinture de diamants, un koutouche de zibeline, fermé d'une boucle de diamants, une toque en zibeline aussi avec parure en pierres précieuses et un sabre très richement orné.

Le roi aimait beaucoup l'orfèvrerie et les orfèvres jouissaient de sa grande sympathie. C'est pourquoi il protégea et favorisa surtout des Arméniens qui étaient des ciseleurs fort habiles. Il avait même à sa cour un orfèvre arménien qui était chargé de tous les travaux et transformations. Mais, peu à peu, les orfèvres français commencèrent à plaire au roi et à la reine et, de 1681 à 1687, donc pendant six ans, ils firent travailler un orfèvre et ciseleur français appelé de Paris, plein de talent et très apprécié. A côté de lui, en 1681 et en 1682 travailla également à la cour un autre sculpteur flamand, mi-français, dont le nom exact ne nous est malheureusement pas parvenu. Détail qui montre bien le prestige dont jouissait alors l'art français, si l'on considère aujourd'hui la façade du palais de Wilanow du côté du jardin et qui a été décorée par deux artistes polonais, Jean et Antoine, on y aperçoit incontestablement de nombreux motifs d'inspiration purement française ce qui tendrait à prouver que les artistes en question avaient soit étudié en France, soit travaillé avec les artistes français nommés plus haut pendant leur séjour en Pologne.

Léon LUBIENSKI, ancien Sénateur.

Les D. O. M. S.

Nous venons vous signaler la publication d'une brochure de grand intérêt: Les Documents Officiels sur la Musique Sacrée, parus depuis cinquante ans.

Grâce à une initiative opportune, encouragée et bénie par Son Eminence le Cardinal Villeneuve, cette importante législation, éparse jusqu'ici, se trouve réunie dans une élégante plaquette d'une centaine de pages. Comme le seul tirage qui s'en

doit faire est limité, l'occasion est unique de se procurer une aussi précieuse documentation.

Dans un but de large diffusion, le prix est très modéré, 25 sous. Des réductions seront consenties aux commandés en nombre reçues des chorales paroissiales et des communautés, au No 1180, rue Bleury.

Les D. O. M. S. sont en vente au "Devoir" et dans les principales librairies.

Notes généalogiques complémentaires

concernant les descendants d'Antoine Ruest

I. Antoine Ruest, 7 janvier 1734, Rimouski, marié à Marie-Madeleine Desrosiers dit Duretremble.

II. Joseph Ruest, 1774, aux Eboulements, marié à Hélie Lavoie.

III. Hubert Ruest, Rimouski, 2e m. à Rosalie Côté.

IV. Tatiene Ruest, 1830, Rimouski, m. à Pierre Gagné dit Bellavance.

V. Lucie Gagné dit Bellavance, 1853, Rimouski, m. à Hubert Filion.

VI. Hubert, m. à Obéline Brisson.

VII. Mathias, m. à Anna Martin.—Asylda, m. à Raoul Lemieux, Taschereau.

VIII. Laurette, m. à Prima Dontigny.

VII. Thomas, m. à Hedwige Morneau.

VIII. Rita.

VII. Adolphe, m. à Joséphine Lepage.

VIII. Antoinette, m. à Patrice Poirier.—Marie-Ange, m. à E.-Louis Pigeon.—Laurette, Thérèse, Hélène, Jeanne d'Arc.

VII. Roméo, m. à Anna Thibault.—Jean-Baptiste, Ste-Blancine, Joseph, décédé.—Philippe, m. à Anna Dumais.

VIII. Madeleine, Jean-Marie.

VII. Romuald, m. à Yvette Martin.—Paul, m. à Claude Brisson.

VIII. Aurèle, M.-Berthe.

VII. Adélie, m. à Albert Proulx.

VIII. M.-Ange, Emmanuel.

VI. Adèle, 1875, m. à Séverin Duchêne, Rimouski.

VII. Octave, m. à Berlin Falls, N.H.—Auguste, 1er m. à Marie Gagné, 2e, m. à Clara Lavoie, 1915, Rimouski.—Maria, 1901, m. à Rémi Proulx, Montréal.

Adèle, 1903, m. à Adélar Lepage, Rimouski.—Germaine, 1910, m. à Auguste Bernard, décédée.—Claudia, m. 1913 à Valmore Bellavance.—Elise, Léda.

VI. Jean, m. à Georgianna Bernier Rimouski.—Yvonne, décédée.—Hector, m. à Adrienne Fournier, Dorville, m. à M. Martineau, Montréal.—Léopold, 1928, m. à Jeanne Dubé, Rimouski.

Aline, m. à Camille Parent, Rimouski.—Jeannette, m. à Gérard Rouleau, Rimouski.—Bernadette, m. à Michel Toutant, Montréal. Marguerite, Rimouski.

Ficla, Barnabé, Rimouski.

VI. M.-Anne, Marie-Adèle.—Louis-Napoleon, Marie-Elizabeth.

Funérailles de M. James Paquet

A ST-DONAT

Samedi, le 2 février ont eu lieu, à l'église de St-Donat, les funérailles de M. James Paquet, époux de feu Angéline Lechasseur, décédé le 21 janvier à l'âge de 83 ans et 8 mois.

La levée du corps fut faite par le Rév. J.-P. Lebel, curé, et le service chanté par M. l'abbé Dumais.

M. Maurice Paquet, petits-fils du défunt, portait la croix en tête du convoi.

Les porteurs du corps furent MM. Louis-Philippe Paquet, Omer St-Laurent, Roméo Gagné, Alphonse Lamontagne, Hormidas Paquet et Léopold Gagné, petits-fils Assistaient aux funérailles M. et Mme Paquet et leurs enfants, M. et Mme Adhémar St-Laurent et leurs enfants, M. Octave Gagné et ses enfants, M. J.-B. Chasseur, M. et Mme Adélar Faucher, M. et Mme Rosario Paquet, les familles Donat Demers, Arthur Morissette, Camille Caron, Joseph Desjardins, Zénon Demers, Joseph Demers, Séraphin Paquet, Mlle G. Lajoie, institutrice, ainsi que de nombreux amis.

La dépouille mortelle fut conduite par M. le curé Lebel et un long cortège de parents et amis.—M. Arthur Morissette, filleul du défunt, portait le drapeau du Sacré-Coeur. Les funérailles eurent lieu sous la direction de M. Xavier Cantin.

Le défunt laisse pour pleurer sa perte, son fils M. André Paquet, St-Donat, ses filles Mme Adhémar St-Laurent et Mme Louis Lamontagne, de Rimouski, leurs petits-enfants

Les nombreux témoignages de sympathie reçus de toutes parts, attestent bien l'estime dont a joui toute sa vie cet excellent père de famille et chrétien. Nos sincères condoléances à la famille en deuil.

Reconnu le meilleur pour LES RHUMES DES ENFANTS



VICKS VAPORUB

Deux générations de mères ont démontré que le Vicks VapoRub est le moyen sûr, de toute confiance, pour traiter les rhumes. Appliqué en simple friction sur la gorge et la poitrine, le VapoRub s'attaque au rhume directement—de deux façons à la fois.

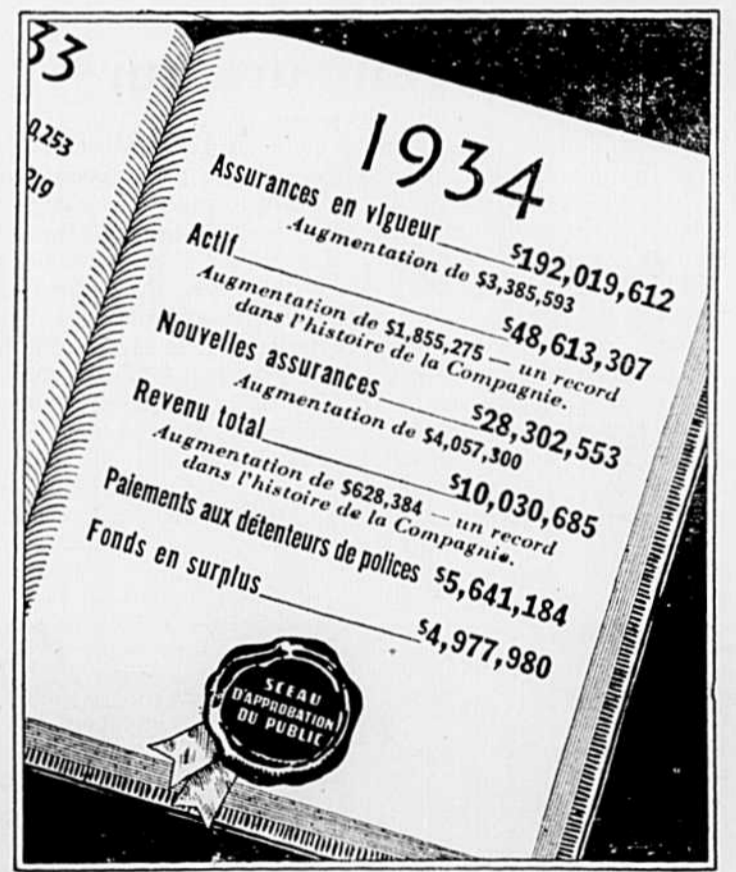
Il agit directement à travers la peau, comme un emplâtre. En même temps, ses vapeurs médicamenteuses sont inhalées à chaque inspiration et pénètrent directement dans les voies nasales, la gorge, et les bronches enflammées.

Cette action combinée détache les mucosités, adoucit les membranes irritées, facilite la respiration difficile et aide à dissiper la congestion.

EVITE LES "DROGUES"

Avec le VapoRub, vous évitez les risques que présente l'absorption constante de drogues internes, qui dérangent si souvent les estomacs délicats, et diminue la résistance, alors qu'elle est le plus nécessaire.

AUGMENTATIONS TEMOIGNANT DE LA CONFIANCE DU PUBLIC



Une augmentation de 17% DANS LE CHIFFRE des nouvelles assurances durant 1934, ainsi que les autres résultats remarquables obtenus dans le cours de l'année dernière, constituent un éloquent témoignage d'approbation de la part du public canadien en faveur de cette compagnie d'assurance-vie mutuelle.

Devant l'évaluation modérée de l'actif, l'important surplus en disponibilité et substantielle puissance de gain, telle puissance de gain, tel qu'indiqué par le bilan de l'année, les détenteurs peuvent avoir entière confiance dans l'absolue sécurité et le maintien de généreux dividendes—TOUS LES PROFITS VONT AUX ASSURES.

Renseignez-vous sur les avantages de s'assurer mutuellement dans la North American Life.

NORTH AMERICAN LIFE

S. VACHON, Sr GERANT de DISTRICT RIMOUSKI

Le Rapport du Concours de la Cie de

Le nom de Jean Brillant est primé

Les juges se sont prononcés: un nom a été trouvé pour le nouveau bateau de la Compagnie de Transport du Bas St-Laurent. La tâche de MM. les juges a été longue et délicate: trois cent soixante contributions, presque toutes de valeur et bien présentées, devaient nécessairement faire hésiter souvent le jury à mesure que l'élimination des noms les moins méritants se faisait.

Enfin, après longues délibérations, MM. les juges finirent par tomber d'accord sur les huit propositions qui devaient être primées. Mais il arriva que de ces huit propositions plusieurs étaient répétées par différents concurrents et toutes appuyées de raisons aussi bonnes les unes que les autres. Il fut donc décidé qu'on aurait recours à un tirage au sort pour régler le cas. Mgr Langis fut choisi pour tirer les numéros de l'urne. Voici le résultat du concours et le rang des gagnants par ordre de mérite.

Premier Prix.—JEAN BRILLANT, \$75.00, M. C.-A. Couillard, Rimouski.

Deuxième Prix.—LE GAILLARD, \$50.00, Mlle Julienne Guimont, Riv. de Tr. Pistoles.

Troisième Prix.—NORD-SUD, \$25.00, Mlle Simone Labrie, Rimouski.

Quatrième Prix.—LES DEUX RIVES, \$5.00, M. André Asselin, St-Hyacinthe.

Cinquième Prix.—LA RICHARDIERE, \$5.00, M. F.-X. Fafard, Québec.

Sixième Prix.—TOUSSAINT CARTIER, \$5.00, Mlle Lumière Lepage, Rimouski.

Septième Prix.—PERE LABROSSE, \$5.00, Mme Gertrude-Vachon-Pineau, Rimouski.

Huitième Prix.—RIMOUSKI, \$5.00, Père Luc Sirois, Miss. N.-D. de Betsiamites.

Des chèques seront envoyés prochainement aux heureux gagnants avec les félicitations et les remerciements de la Cie de Transport.

Celle-ci ne peut cependant s'empêcher d'exprimer des sentiments de bien-être à été enchantée de la réponse que son concours a reçue de notre région et des points les plus reculés de la province. Elle ne croyait pas que nos populations pouvaient s'intéresser avec tant d'enthousiasme à la bonne renommée de son entreprise. Elle peut donc se rendre compte que l'amour de la mer hérité de nos aïeux est toujours vivace chez nous. En effet, qui, parmi nous, n'a pas, dans ses ancêtres directs ou collatéraux, un parent qui fut, sous une forme ou sous une autre, un ouvrier de la mer? Tout ceci est de bon augure et semble faire paraître plus réalisable les aspirations qu'a la Cie de Transport de rendre de plus en plus étendue et prospère la navigation du bas St-Laurent, pour le grand bien de nos régions fécondes en toutes sortes de ressources, lesquelles n'attendent que l'effort d'hommes entreprenants pour être soumises à une exploitation rationnelle et transformée en une richesse puissamment active pour le pays.

Ces remarques étant faites, nous avons cru que l'occasion était bonne de fournir aux lecteurs du Progrès une brève notice sur la Cie de Transport. Cette notice nous a été rapidement préparée, à quelques heures d'avis, par M. Séraphin Morissette, l'un des officiers locaux de la Cie de Transport. Puis suivront des notes biographiques sur chacun des directeurs de la Compagnie de Transport, de courtes études sur la Clarke Steamship et l'Ontario Paper, et enfin, la citation royale du Capitaine Jean Brillant, C.V., C.M. par laquelle son héroïsme a été signalé au tableau des grands noms de la dernière guerre.

Nous avons pensé que les lecteurs du Progrès seraient intéressés à lire ces quelques additions à notre rapport de concours. Ajoutons qu'il y a tout lieu d'espérer que le bureau de direction de la Cie de Transport acceptera définitivement le verdict des juges du concours et que le nom de Jean Brillant sera le nom que portera le nouveau bateau de notre société de navigation. Il ne devrait pas y avoir de raison, de quelque nature que ce soit, qui pût s'opposer au choix définitif de ce nom, devenu légendaire parmi nous et tout-à-fait approprié.

Concluons en nous faisant le plaisir de remercier cordialement MM. les juges du concours et les nombreux concurrents dont quelques-unes des propositions seront probablement publiées plus tard.

chois, Franquin, Godbout, Baie de la Trinité, Pentecôte, Shelter Bay, autant de noms devenus familiers à nos oreilles. L'importance des pouvoirs hydrauliques des rivières aux Outardes et Manicouagan ne passa pas inaperçue; l'aménagement de celui de la rivière aux Outardes est déjà commencé.

La rive Nord cessa d'être l'inconnu. Elle devint pour l'ouvrier, le commerçant et le producteur la perspective de grandes possibilités. Par sa position géographique, notre région se trouva appelée à tirer parti de la mise en valeur des ressources naturelles de la côte Nord, mais pour établir des relations commerciales entre le Nord et le Sud, il fallait des communications plus faciles, autrement dit des bateaux faisant un service régulier pour les passagers, les malles et le fret.

La création de cet organisme nouveau s'imposait comme facteur indispensable du développement dans la direction Nord de notre commerce régional, et ce fut là la tâche que s'imposèrent quelques hommes d'affaires de Rimouski en fondant LA CIE DE NAVIGATION RIMOUSKI-SAGUENAY, Ltée, dont les promoteurs et premiers directeurs furent MM. J.-Arthur Fafard, Léopold-R. D'Anjou, Edward Helleur, Léon Dumont, Amédée Caron, de Rimouski, et Jos. Miller, de Bersimis.

Le service fut inauguré au mois d'août 1924 par le V. M. MANICOUAGAN entre Rimouski, Bersimis et la rivière Manicouagan. Trois ans plus tard la Compagnie s'adjoignit d'autres directeurs dont MM. J.-A. Brillant et Martin Lepage, et ajouta un autre navire le V. M. MAYITA, pour prolonger le service jusqu'à Baie de la Trinité.

Une autre compagnie (la HEPPELL TRANSPORTATION CO.) se forma à Matane pour le service de la côte Nord, soit de Rimouski, soit de Matane et opéra indépendamment de la Cie de Navigation Rimouski-Saguenay.

Le trafic maritime effectué

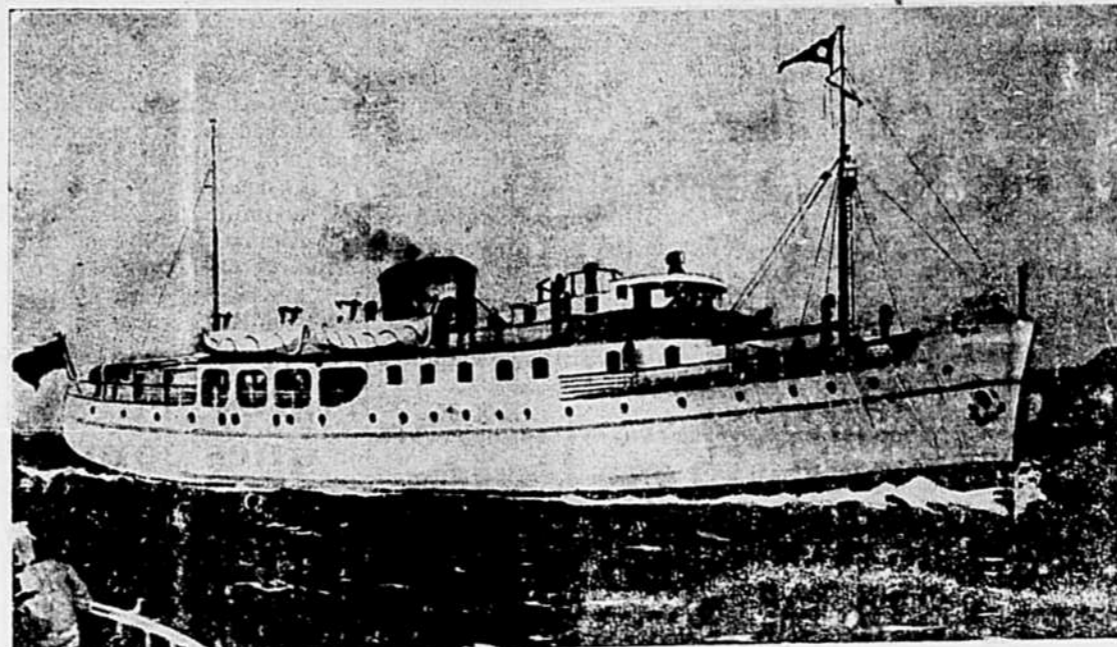
par ces compagnies prit une telle importance que les directeurs de la Cie de Navigation Rimouski-Saguenay Ltée parvinrent à y intéresser M. Desmond Clarke, président de la Clarke Steamship Company, en vue de donner un nouvel essor à cette entreprise. Comme conséquence, des pourparlers s'engagèrent en vue de fusionner en une seule organisation La Cie de Navigation Rimouski-Saguenay et la Hoppel Transportation Co. — car le besoin d'une action coordonnée s'imposait — et les négociations eurent pour résultat que les deux compagnies furent fusionnées en une seule qui prit le nom de LA CIE DE TRANSPORT DU BAS ST-LAURENT, LIMITEE, dont M. J.-A. Brillant a toujours été le président.

La nouvelle compagnie, incorporée au début de 1930, commença ses opérations au mois d'avril de la même année. L'entreprise était fort courageuse; la fusion s'était faite peu après l'histoire dégringolade de la Bourse et les opérations commencèrent en pleine crise.

Trois bateaux furent mis en opération pour desservir tout le territoire compris entre Bersimis et Sept-Îles. Deux de ces bateaux, ayant leur port d'attache à Rimouski, firent le service, l'un jusqu'à la rivière Manicouagan, l'autre jusqu'à Baie de la Trinité; le troisième bateau, ayant son port d'attache à Matane, fit le service de Baie Trinité à Sept-Îles. Depuis 1932 un service régulier est établi entre Rimouski et Sept-Îles.

Comme conséquence de l'initiative courageuse des promoteurs des deux compagnies locales, il existe depuis déjà plusieurs années un service régulier pour les passagers, les malles et le fret, entre la rive Sud et la Rive Nord de Bersimis à Sept-Îles. La rive Nord n'est pas isolée; des relations étroites se sont établies entre les deux rives. Grâce à la facilité des communications pour ainsi dire toutes nouvelles, l'agriculture, le commerce et l'industrie de notre région ont trouvé un nouveau marché, et nos ou-

Croquis en perspective du nouveau bateau de la Compagnie de Transport



Ce nouveau bateau sera lancé prochainement en Angleterre et traversera l'océan en se servant de ses propres moteurs. Tout construit d'acier, il a une longueur de 167 pieds et il aura une vitesse de 15 nœuds à l'heure. Il est attendu à Rimouski vers le 1er mai et sera mis en service le 15 du même mois. Le confort que pourra fournir ce bateau sera complet. Il n'y a pas à douter qu'il contribuera à accréditer l'excursionnisme, déjà en vogue dans les eaux du bas Saint-Laurent.

Les trois juges du Concours



Mgr Samuel Langis
VICAIRE GENERAL
du diocèse de Rimouski.



M. le Magistrat A. Couillard
DE RIMOUSKI.



Maître P.-E. Gagnon
CONSEIL DU ROI
Rimouski.

Notes historiques sur la "Clark Steamship"

La famille Clarke comptait, à l'aurore du siècle présent, quatre frères, lesquels étaient propriétaires et éditeurs de l'Encyclopédie Britannique, du dictionnaire Century et de plusieurs autres ouvrages.

D'éditeurs ils sont devenus armateurs — évolution qui aurait pu être compliquée, mais qui fut de fait très simple. Voici comment cela fut accompli:

Durant l'été de 1900 deux des frères Clarke, William et James, de Toronto, faisaient une croisière sur le St-Laurent dans leur yacht de plaisir.

Ces deux frères à l'esprit éveillé, longeant avec loisir la rive nord de notre beau fleuve, furent saisis par le spectacle des vastes ressources forestières qui s'offraient à leurs yeux; bientôt germa en leur esprit l'idée de produire eux-mêmes le papier nécessaire à leur commerce — idée qui ne fut pas vaine, car dès l'année suivante déjà, John et George Clarke revenaient sur les lieux pour étudier les possibilités du projet ébauché lors de leur premier voyage.

Cette seconde croisière eut pour effet la décision définitive de tenter le sort et d'ériger une usine à papier sur la rivière Saint-Marguerite, au coeur d'une région montagneuse et sauvage, à neuf milles de la Baie des Sept Îles. En 1902 la Cie North Shore Power, Railway & Navigation fut fondée — le rêve devenait une réalité.

Une ville moderne surgit bientôt de la forêt vierge — on y vit successivement un clocher, un hôpital, une école, des auberges. Cinq ans plus tard, ce petit coin de pays devenu bruyant d'activité, avait son établissement civil sous le nom de Clarke City.

Le seul chemin de fer à l'est de Murray Bay reliait cet endroit à la Pointe Noire, port de mer situé à neuf milles de là, sur la Baie des Sept Îles.

Jusque là, la seule occupation connue dans la région était celle de pêcheur. Petit à petit une transformation s'opéra: les pêcheurs devinrent ouvriers de la forêt et furent en même temps mis en mesure de faire de la pêche pour fins commerciales. Depuis une trentaine d'années, des millions de dollars ont été distribués dans cette région apportant une aisance autrefois inconnue et insoupçonnée.

Après ce premier succès, il n'est pas étonnant de voir que les frères Clarke cherchent à continuer leur marche vers le progrès: ils rêvent d'ériger sur les rives du golfe de Mexico une usine à papier qui serait approvisionnée par leurs fabriques de Clarke City: en 1920 naît la société Gulf Pulp & Paper dont le champ d'activité embrasse à la fois le golfe St-Laurent et celui du Mexique. Ces usines furent vendues, plus tard aux lords Northcliffe et Rothermere d'Angleterre.

Cependant la famille Clarke

reste fermement établie sur le sol québécois. Les quatre fils de Williams remplacèrent bientôt les pionniers de la famille. Se rendant compte de la nécessité d'un service maritime entre Québec et les ports de la rive nord, ils conçoivent avec le même enthousiasme, avec la même témérité que leurs prédécesseurs, un projet qui ne tarde pas à être exécuté, et qui prend le nom de Clarke Steamships Company.

Les quatorze dernières années virent grandir rapidement la Compagnie Clarke Steamships — les petits navires qui, à l'origine, faisaient la navette entre Québec et les Sept Îles, sont devenus des paquebots somptueux reliant les régions lointaines du Labrador même aux grandes villes du Canada.

Grâce à ce service amélioré des milliers de touristes peuvent venir tous les ans admirer les panoramas pleins de merveilles qu'offrent les côtes du St-Laurent, de Terre-Neuve et du Labrador.

C'est là l'histoire d'une famille qui a eu foi dans les bienheurs de nos rives. Il est bien prouvé que cette confiance était méritée, car chaque année voit les bateaux de la Clarke Steamship jeter l'ancre plus loin dans nos eaux navigables et toujours à l'affût d'une nouvelle baie ou dans un nouveau coin de terre à aménager pour le service des régions laurentiennes.

L'an dernier un nouveau anneau vint allonger la chaîne des faits qui composent l'histoire des armateurs Clarke: la côte orientale de Terre-Neuve fut, par l'inauguration d'un service entre St-Jean de Terre-Neuve et Montserrat, ajoutée à l'itinéraire qui jusque là n'embrassait que la côte occidentale terre-neuvienne.

Les jeunes Clarke ne se sont pas laissés absorber entièrement par l'administration de leur compagnie de transport; ils ont aidé dans la mesure du possible les opérations de pêche, et les pêcheurs de la Côte-Nord sont redevables de l'établissement d'une fabrique à St-Augustin leur permettant de disposer du fruit de leur travail, et de la mise en service d'un bateau à chambres frigorifiques des plus complets pouvant placer en quelques heures leurs produits sur les marchés de la métropole.

Ainsi donc, l'aventure hasardeuse d'il y a un quart de siècle est devenue une réalité ferme et active. Il n'y a aucun doute que cette réalité se fera de plus en plus imposante, car la foi des anciens anime aujourd'hui les descendants de la Maison Clarke. L'esprit d'entreprise et l'énergie de la génération d'hier sont le mobile des actions de la génération d'aujourd'hui, toujours prête à développer les ressources naturelles de nos régions, à trouver des marchés pour nos produits et à fournir du travail à nos artisans et à nos ouvriers.

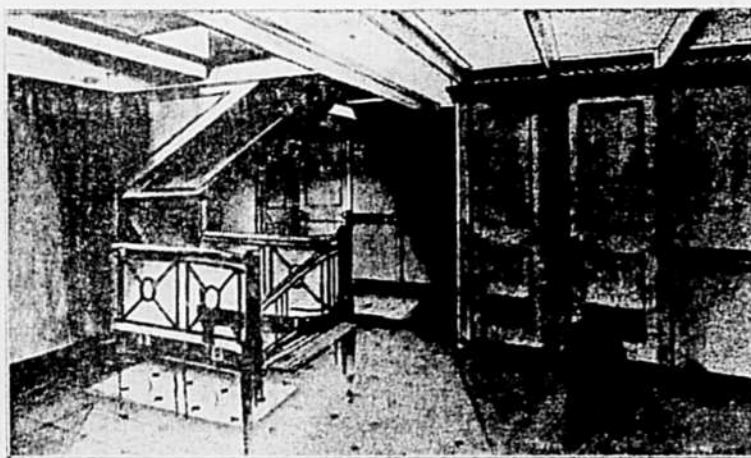
Hier et aujourd'hui

Il n'y a pas encore très longtemps, on parlait fort peu de la Côte Nord du St-Laurent, de Bersimis en descendant. On se la représentait comme une solitude vaste, froide, mystérieuse et difficile d'accès.

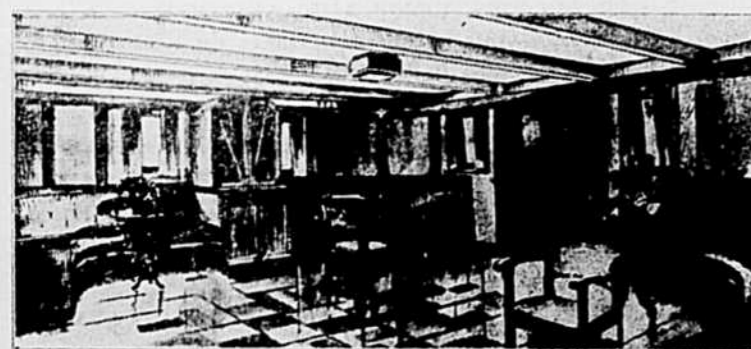
Quelques noms — Bersimis, Clarke City, Sept-Îles — prononcés rarement, signifiaient qu'il y avait quelques groupements humains au-delà du St-Laurent, mais guère plus. On pouvait difficilement atteindre la rive Nord

et ceux qui l'habitaient alors n'avaient à peu près aucun contact avec nous puisqu'ils s'approvisionnaient surtout à Québec.

Les MM. Clarke avaient au commencement du présent siècle ouvert une exploitation de bois de pulpe sur la rivière Ste-Marguerite et fondé Clarke City. Après plusieurs années, d'autres financiers comprirent eux aussi la grande valeur de ces immenses forêts et peu à peu des postes nouveaux surgirent: Papina-



Le Couloir de la première classe



Le Salon-Fumoir

L'heureux gagnant du premier prix



LT.-COL. C.-A. COUILLARD DE RIMOUSKI

Le fait qu'une destinée administrative a dirigé ses destinées. Elle a réussi; c'est beaucoup dire.

Le public des comtés de Rimouski et de Matane se doit de donner tout l'encouragement possible à LA CIE DE TRANSPORT afin de lui permettre de grandir encore. Forte de son passé, elle envisage l'avenir avec espoir; elle continuera de contribuer au bien-être et au progrès matériel des deux rives par l'apport d'un service de transport d'importance et entière coopération.

Séraphin MORISSETTE.

Notes historiques sur la Côte Nord

Pendant longtemps la Côte Nord ne fut connue que de petits groupes de pêcheurs et de trappeurs qui s'y étaient établis vers 1850. Ce n'est que depuis 1900 que ces postes reçurent définitivement un état civil proprement dit.

En 1910, la Brown Corporation obtint ses importantes concessions forestières près de la rivière Papinachois. A peu près dans le même temps, les Portneuf, la Franklin Lumber sur la rivière Franklin, la St-Regis sur les rivières Godbout et Nicolas; la St-Maurice Lumber, aujourd'hui l'International Paper se fixa sur la rivière Pentecôte et aux Îles de Mai, l'Ontario Paper à Shelter Bay, à la Baie Trinité et à la Rivière-aux-Outardes.

Mentionner ces noms est faire le catalogue d'autant de colonies importantes aujourd'hui en voie de prospérer sur la Côte Nord.

Il y a quelques années pour répondre aux besoins de communication devenant de plus en plus impérieux des établissements de Manicouagan, de Shelter Bay, de Godbout, de Trinité, de Franque-

Transport du Bas Saint-Laurent, Limitée

Citation à la gloire du Capitaine Jean Brillant C. V., C. M.

Pour la plus éblouissante bravoure et un dévouement presque surhumain au devoir pendant ses opérations du huit août Dix Neuf Cent Dix Huit, dans l'attaque et dans l'avance de douze milles des environs de Villiers Bretonneux à l'est de Maharicourt.

Le lieutenant Brillant était à l'attaque d'une compagnie qu'il conduisait depuis deux jours, avec grande intrépidité et extraordinaire habileté et initiative.

Vers une heure de l'après-midi le Neuf Août Dix Neuf Cent Dix Huit, à un mille à l'est de Cais, après le commencement de l'attaque, le flanc gauche de sa compagnie fut arrêté par une mitrailleuse de l'ennemi. Le lieutenant Brillant se précipita et captura la mitrailleuse, tuant lui-même deux servants. Dans cette action, ayant été blessé à la cuisse, il refusa de se faire évacuer.

Un peu après trois heures le même jour, la Compagnie du lieutenant Brillant fut arrêtée par un feu violent venant d'un nid de mitrailleuses établis dans les maisons de la partie nord de Vrely. Personnellement il reconnut le terrain, organisa un parti de deux pelotons, et s'élança sur le nid de mitrailleuses. Cent cinquante Allemands et quinze mitrailleuses furent pris. Le lieutenant Brillant tua cinq Allemands et fut blessé une seconde fois à l'épaule. Sa blessure fut pansée immédiatement, mais il refusa de nouveau de se faire évacuer.

Vers dix heures du soir, le même jour, après que sa Compagnie eut atteint une ligne à l'est de Maharicourt, ce brave officier vit une pièce de campagne tirant sur ses hommes en terrain découvert, du bois de Mancourt.

Immédiatement il organisa et conduisit un détachement sur le canon. Après une avance de six cents verges, le lieutenant Brillant fut sérieusement blessé à l'abdomen. Malgré cette troisième blessure, il continua à avancer plus de deux cents verges et tomba inconscient, épuisé de fatigue et de perte de sang.

L'exemple admirable du lieutenant Brillant pendant cette journée enflamma ses hommes d'un enthousiasme et d'une ardeur qui contribuèrent largement au brillant succès du Bataillon dans cette journée.



Le lieutenant Jean Brillant, C.V., M.C. du Vingt-deuxième Bataillon de Québec.

lin. de Pentecôte la Heppel Transportation Co. établit un service de deux, puis de trois bateaux entre ces colonies et Matane. A Rimouski, la Cie Rimouski-Saguénay fut fondée pour établir des communications entre Rimouski et les postes s'échelonnant de Bersimis à Godbout.

Il ne faut pas oublier que du secteur de la Côte Nord s'étendant de Bersimis aux Sept-Îles, il s'expédie normalement tous les ans un million de cordes de bois à pulpe et que les gages annuels qui y sont payés atteignent près de \$10,000,000. Il n'est pas présomptueux de dire que dans quelques années, ces montants seront beaucoup plus élevés.

La traite des pelleteries dans ce territoire est aussi très importante rapportant \$500,000. et plus par an. Les pêcheries rapportent annuellement environ 100,000 quintaux de morue sèche et 600,000 livres de saumon.

Toute cette section de la Côte Nord ne possède à l'exception de ceux de la pulpe et du papier, aucun établissement commercial ou industriel important. Sa po-

Bureau de direction

(Des retards de courrier nous ont empêchés de recevoir à temps pour la publication du journal, les vignettes et les notices biographiques de MM. S.-C. Annett, Secrétaire, et Geo. Boisvert, tous deux directeurs).

LE PRÉSIDENT DE LA CIE DE TRANSPORT



M. J.-A. Brillant

L'ADMINISTRATEUR-DELEGUE DE LA CIE DE TRANSPORT



M. Desmond Clarke, de Québec

M. J.-A. Brillant

M. Jules-A. Brillant est né le 30 juin, 1887, à Assametquagan, de Joseph Brillant et de Rose-de-Lima Raiche. Il a vécu successivement à Petit-Métis, St-Octave, Amqui, Bic et Rimouski. Il débuta en affaires au service de La Banque Nationale, puis passa à La Banque d'Hochejaga dont il devint le gérant à Rimouski.

M. Brillant est Président de la Chambre de Commerce; Président de la Corporation de Téléphone et de Pouvoir de Québec; Président de la Cie de Téléphone de Beauce; Président de la Cie de Téléphone de Portneuf; Président de la Cie de Téléphone de St-Maurice; Président de la Cie de Transport du Bas St-Laurent; Vice-Président de la Matapedia Valley Light & Power Co; Vice-Président de Sun Trust Company et Président du Bureau de Québec et cette compagnie; Président de la Compagnie du Progrès du Golfe; Commissaire de la Commission Scolaire de Rimouski. Il est aussi directeur de plusieurs autres compagnies.

Le chemin parcouru par M. Brillant depuis une dizaine d'années est suffisamment jalonné par les notes qui précèdent. Il ne serait cependant pas superflu d'ajouter que les activités de M. Brillant si fructueuses dans le passé, continueront à porter à maturité de succès durant la décennie qui va suivre, les entreprises qu'il a si bien lancées et celles qu'il projette, nous n'en doutons pas, dans son cerveau toujours fertile en initiatives pratiques et utiles à la collectivité.

Souhaitons, entre autres choses qu'il réussira à faire jouer à la Cie de Transport le rôle qu'avait rêvé de jouer dans la navigation du Saint-Laurent, le célèbre navigateur et cartographe De la Rivière, sous le régime français.

lation est donc forcée, pour se ravitailler, de recourir à des marchés extérieurs. Rimouski et Matane leur offrent ces marchés et la collaboration de ces deux petites villes s'accroissant de plus en plus, ne manquera pas d'aider à faire de la Côte Nord un territoire de plus en plus peuplé et prospère.

Cette collaboration est d'autant plus encourageante que le succès d'un avenir indéfini lui est assuré, car, à cause des difficultés géographiques et géologiques de la Côte Nord, personne ne peut prévoir quand il pourra s'y construire un chemin de fer pouvant enlever à la Côte Sud la clientèle de l'au-delà du St-Laurent. Cette collaboration, personne plus que la Compagnie de Transport n'a à cœur de la voir s'affirmer toujours avec plus de vigueur.

Trois des Directeurs de la Cie de Transport



M. L.-R. D'ANJOU DE RIMOUSKI



M. J.-A. DESJARDINS DE MATANE

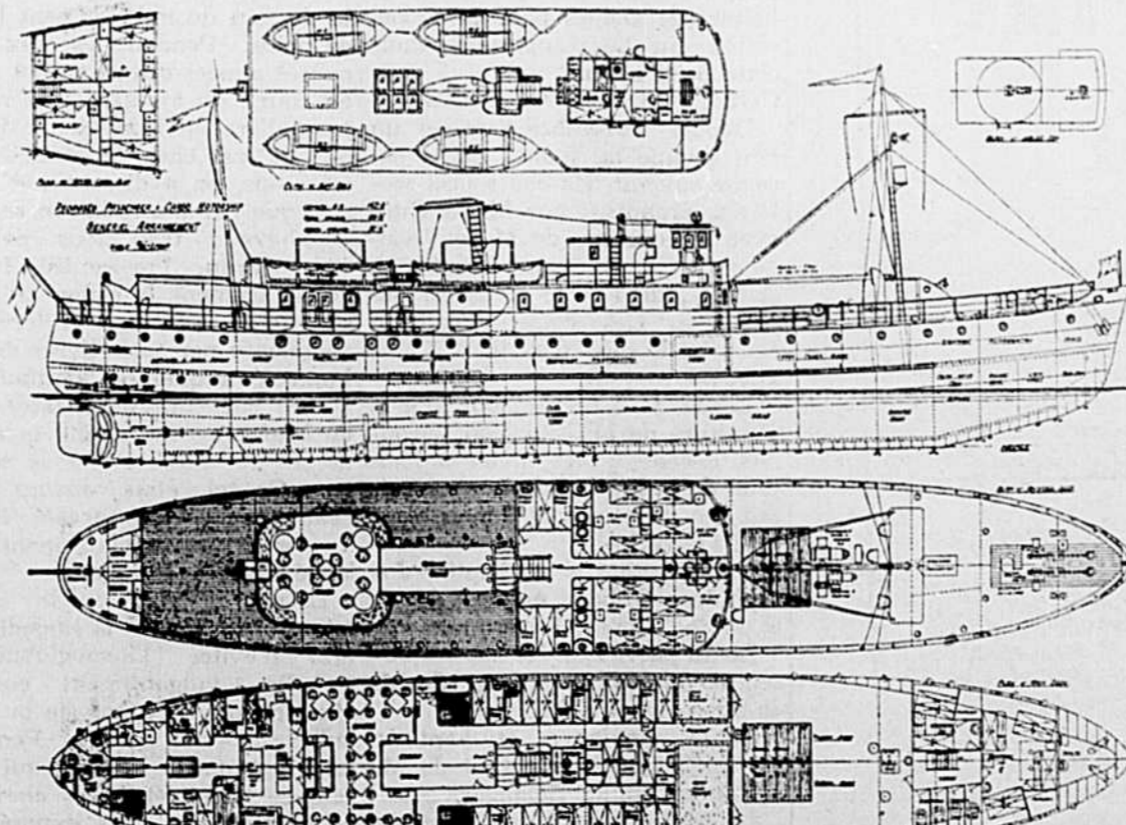


M. ART. SCHMON DE THOROLD, ONT.

Né au Bic en 1889; obtient le diplôme universitaire de bachelier-ès-arts en 1911; il fonde avec son père la Maison P.-E. D'Anjou et fils; il est le propriétaire du magasin L.-R. D'Anjou & Cie, Inc., échevin de Rimouski de 1922 à 1930; président de la maison P.-E. D'Anjou & Fils et de L.-R. D'Anjou & Cie; directeur de la General Finance Co. Ltd.; Vice-Président honoraire de la Société St-Jean-Baptiste et ancien président du Club Social de Rimouski et de la Cie de Navigation Rimouski-Saguénay, Limitée, aujourd'hui absorbée par la Cie de Transport.

Il naît à Matane le 22 novembre 1889; complète ses études commerciales à l'Université de St. Dunstons, Charlottetown, I.P.E., en 1907, est au service de la Banque Nationale de 1909 à 1915 et de la Banque Molson de 1915 à 1920; établit un bureau d'assurance et de courtage à Matane en 1930. S'intéresse intimement à la fondation de la Cie de Pouvoir du Bas St-Laurent en 1922; est aujourd'hui membre des bureaux de direction de la Cie de Téléphone Nationale, de la Corporation de Téléphone et de Pouvoir de Québec et de La Cie de Transport du Bas St-Laurent, Ltée.

Né à Ste-Catherine, Ont., en 1896; il gradue à l'Université de Princeton, à la veille de la guerre; entre à l'école d'artillerie à Saumur, France, en 1917; entre au service de l'Ontario Paper Co. après la guerre et devient le premier fondateur des villages de Franquelin et de Shelter Bay. Il est aujourd'hui président d'une entreprise considérable de fabrication de papier, vice-président de quatre autres sociétés industrielles ou commerciales et directeur de deux associations forestières. M. Schmon a une prédilection particulière pour la Côte Nord.



Le nouveau bateau vu en plan

Notes économiques sur l'Ontario Paper

La Compagnie Ontario Paper Company possède 2000 milles carrés de réserves forestières sur la rivière Manicouagan et le droit d'exploiter les chutes de la Rivière-aux-Outardes. D'après le contrat signé avec le ministère des Terres et Forêts, elle doit développer au moins 15,000 chevaux vapeur d'énergie électrique. Cette énergie alimentera une pulperie qui sera construite soit à la Rivière aux Outardes, soit à Manicouagan selon les conditions des deux ports, et produira 100 tonnes de papier par jour. D'après ses plans, la compagnie peut produire 40,000 autres c. v. lorsque le besoin s'en fera sentir. Elle pourra aussi augmenter du double la capacité de sa pulperie et construira probablement une réserve de pâte mécanique à English Bay. L'Ontario Paper est prête à faire d'immenses travaux qui pourront attirer la richesse et la prospérité à cette partie du pays en même temps qu'une population stable de colons.

Il paraît que la navigation d'hiver sera possible entre Manicouagan et Rimouski et même relativement facile avec des navires de construction spéciale, qui auraient certaines des qualités des brise-glaces. On le saura bientôt. L'expérience va en être tentée. La construction d'une route qui longeant le littoral depuis la rivière au moins jusqu'à Clarke City et dont la compagnie paierait une partie des frais dans les limites de son territoire rendrait aussi possible, à brève échéance, l'établissement de nombreuses industries, qui n'attendent plus que cela pour édifier des entreprises permanentes, au dire de leurs maîtres.

Actuellement l'Ontario Paper, dont la pulperie n'est pas encore construite, expédie le bois qu'elle coupe sur les terres de la Couronne à Thorold, Ontario, et celui qu'elle coupe sur les limites qui lui appartiennent en propre — environ 1,500 acres — sur lesquelles le gouvernement n'a aucun contrôle — à Tanawanda, New-York. Tout le papier fabriqué par l'Ontario Paper est acheté par le Chicago Tribune, le New-York News et le Magazine Liberty. Le bois de pulpe est transporté au port que la compagnie possède à Shelter Bay, chargé sur des navires de la Cie Keystone, propriété, au fond, de la Montreal Light, Heat & Power Consolidated — et déchargé ensuite à Thorold pour fabrication.

On dit que l'Ontario Paper a l'intention de dépenser \$25,000,000 à la Rivière aux Outardes, à Manicouagan et à Shelter Bay pour la construction du barrage de la pulperie, d'une usine pour la fabrication de la pulpe mécanique et d'un grand quai pour remplacer le quai actuel.

Les gens semblent satisfaits du sort qui leur est fait par la compagnie; ils ont de jolies maisons, l'électricité et l'eau au robinet. L'été, ils jouissent d'une température idéale; journées chaudes et belles nuits fraîches.

Il y a bien les maringouins et es brûlots, mais on dit qu'ils sympathisent avec les habitants et ne dévorent que les étrangers.

Points d'arrêt des navires de la Cie de Transport

Les trois navires de la Cie de Transport, le Manicouagan, le Marco-Polo et celui qui sera mis en service en mai prochain, font chacun de deux à trois voyages par semaines entre Rimouski ou Matane et différents postes de la Côte Nord.

Le premier, le V. M. Manicouagan, dessert sur la côte Nord Bersimis, Ragueneau, Ruisseau Vert, Chute aux Outardes, Pointe aux Outardes et Pointe Lebel avec comme port d'attache, Rimouski.

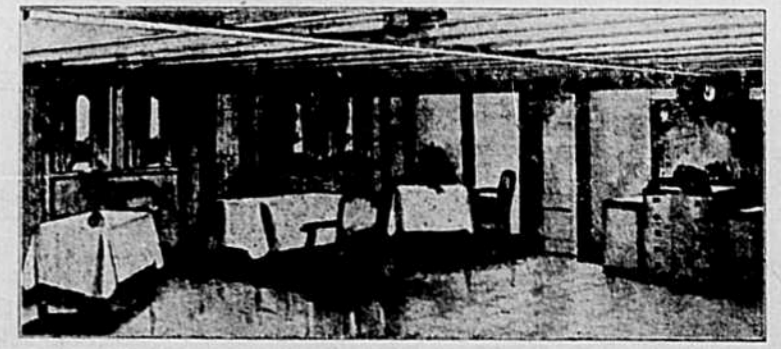
Le V. M. Marco-Polo, avec comme port d'attache, Matane, fait la navette deux fois par semaine entre Matane et Sept-Îles tout en arrêtant aller et retour aux ports suivants: Franquelin, Baie St-Nicholas, Godbout, Baie Trinity, Isle aux Ouefs, Pentecôte, Shelter Bay et Clarke City.

Le nouveau navire qui fait l'objet du concours dont nous parlons dans ces pages aura sa base à Rimouski et tiendra une ligne régulière de sa base aux Sept-Îles avec arrêts aux principaux ports de la côte Nord qui sont: Baie Comeau, Franquelin, Baie St-Nicholas, Godbout, Baie Trinity, Isle aux Ouefs, Pentecôte, Shelter Bay et Clarke City.

La journée et l'heure de départ de ces navires sera annoncée prochainement.



Cabines de luxe de bâbord



Salle à diner

AU BON THEATRE, Rimouski Blanche Montel & Henri Rollan dans CLAIR DE LUNE

LES 11, 12 ET 13 FEVRIER

Aussi documentaire sur le Mariage de la Princesse Marina.

Armand Bernard & Georges Thill dans

Chansons de Paris

LES 14, 15 ET 16 FEVRIER

ET 3ième épisode de la série "BUCK JONES".

Au Collège des Frères du S.-C.

Les premiers de chaque classe aux concours de janvier

3e année:—MM. Yvon Patry, François Bélanger et Elie Bernier (absent).

7e année:—MM. Gilbert Gagnon, Maurice DeChamplain, P.-Paul Deschênes, Viateur Beauchesne, J.-Bte Poirier, Denis Peletier, Léonard St-Laurent, J.-Marie Desbiens et Roch Tremblay.

6e année:—MM. Martin Poirier, Gabriel Bellavance, Irénée Chevalier, Maurice Ouellet, Hervé Bélanger, Arthur Boucher, Ferdinand Morin, Alphonse Asselin, J.-Hugues Bellavance et Paul Masson.

5e année:—MM. Jean-Jacques Proulx, Henri Côté, André Masson, Paul-Emile Côté, Jean Hubert, Romulus Pineau, Chs-Henri Lepage, Ls-Philippe Rioux, Joseph-Emile Collin et Gaston Poirier.

4e année A:—MM. Pierre-Paul Ouellet, Germain Lepage, Antonio Rioux, Jean-Pierre Tremblay, Maurice St-Pierre, Yvon Harrison, Romuald Lachance, Fernand Arsenault, Gérard Alain et François-X. Fournier.

4e année B:—MM. Roger Asselin, Charles Leblond, Pierre-Paul Abut, Elzéar Chevalier, Hermel Tremblay, André-Albert Poirier, Fernand Vaillancourt, Charles Danjou, Thomas Ross et Antoine Côté.

3e année A:—MM. Jean-Claude St-Laurent, Gérard Lacombe,

Edouard Gagnon, René Godin, Ls-Philippe Michaud, Jean-Paul Roy, Emmanuel Ruest, Roland Lavoie, Lucien Lamoureux et Pierre-Eugène Lavoie.

3e année B:—MM. Jean-Marie Joly, Pierre-Marie Lavoie, Yves Leclerc, Viateur Leblond, Hervé Lavoie, Georges-Etienne Aubut, Léonard Bouillon, Charles-Omer Bérubé, Fernand Palasse, Marc-André Joncas.

2e année A:—MM. Robert Bouchard, Ls-Philippe Leblond, Léonard Fortin, Lucien Lévesque, Constant Bouillon, Jean-Paul Lamontagne, Antonio Watts, Jean-Eudes Roy, Richard Deschênes, Guy Martin.

2e année B: MM. Jacques St-Laurent, Henri Masson, Lionel St-Laurent, Placide Plante, Chs-Aimé Rioux, Roger Langlois, Hector Emond, Rosario Desrosiers, Lionel Dextraze, Roger Caron.

1ère année A:—MM. Gabriel Bédard, Adrien Dubé, Chs-B. Lechasseur, Bernard Proulx, Jean-Marie Plourde, Léo-Paul Gagné, Maurice Gagné, René Gagnon, Jean-Eudes Lepage et Antonio McDonald.

HOCKEY AU COLLEGE

Samedi, 2 fév.—Le Voltigeur a donné une autre leçon à son vieux copain le Carillon en le battant par 8 à 4. Les vaincus tinent bon pendant les premières périodes, mais dans la finale, ils furent complètement déclassés par le beau jeu d'ensemble des Voltigeurs et Alain succomba sous l'avalanche des coups de Beauchesne, Tremblay, Gagné,

Smith, Harrison. Emilio Lebel se distingua dans ses buts et ne fut déjoué que par Rioux, Nadeau, Lepage, G. A.

Lundi, 4 fév.—Le Dollard rencontre le Canadien qu'il blanchit 3 à 0. Gagné fit 2 points dont l'un sur une passe de Rioux et Plourde fit le 3e. La défaite du Canadien est due au manque de passes entre ses joueurs.

Mardi, 5 fév.—Canada à son tour blanchit le St-Louis par 1 à 0. Mais la partie fut très intéressante parce que les joueurs des deux clubs firent de belles passes, furent plus rapides que d'habitude, mais les gardiens Asselin et C.-H. Lepage firent bonne garde en face de leur cage. F. Gagnon fit l'unique point sur une course individuelle.

Mercredi, 5 fév.—Encore un blanchissage grâce au point de L.-P. Rioux qui fit un lancer après une course individuelle. Le St-Louis ne fut pas chanceux devant les buts de Lagacé car deux points au moins auraient dû être marqués: Parent et Roger Lebel manquant de belles passes. Dollard gagne par 1 à 0.

BIC

—Nous apprenons avec regret le départ de notre vicaire M. l'abbé Luc Deschênes qui devient vicaire à St-Epiphanie. M. l'abbé Paul-Emile Dubé, vicaire à St-Anaclet, devient vicaire à Bic.

—M. l'abbé Georges-Etienne Talbot, professeur au Séminaire de Rimouski, de passage à Bic, dimanche le 3 février.

—Mlle Marguerite Pineau, de

Bic, en promenade à Rimouski chez des parents.

—Paroissiens de Bic qui se sont rendus à Mont-Joli, faire leur retraite fermée: MM. François Duquette, Alfred Ouellet, Jos. Talbot, Adéard aché, Emile Nicole, J.-Bte Pineau, Arthur Lavoie.

C'est avec regret que nous apprenons le décès de M. John Colclough, ancien paroissien du Bic, à Montréal, à l'âge de 60 ans. Son service et sépulture eurent lieu à Bic, le 6 février à 9 h. A la famille, nos sympathies.

—Mlle Laurence Levasseur, de Mont-Joli, en promenade à Bic, chez M. Irénée Bernier.

—Mme Ve Arthur Leclerc, ainsi que son fils Alfred, de Bic en promenade à Montréal et Châteaufort.

—M. Etienne Beaupré, de Mont-Joli, de passage à Bic.

—M. Hormidas Côté, de Rimouski, à Bic à l'occasion des funérailles de feu John Colclough.

Cacouna

JOURNEE AGRICOLE—

Mardi, le 29 janvier dernier, M. l'agronome Martin réunit nos cultivateurs à la salle paroissiale pour une journée agricole. Les conférences furent présidées par M. Alfred Talbot, président du cercle de l'U.C.C. Dans l'avant-midi MM. les agronomes Chalfour et Gaudet traitèrent, l'un, des arbres fruitiers, principalement du pommier, l'autre, du soin à donner aux animaux, aux vaches surtout. Dans l'après-midi, M. le Dr Canuel, M.V., de Mont-Joli, donna une magnifique conférence sur les maladies du cheval et des remèdes à employer contre ces maladies. M. l'agronome Martin traita "la culture de la Luzerne." Il démontra aux cultivateurs la possibilité de récolter la Luzerne dans nos sols et la grande valeur de ce fourrage pour nos animaux.

M. le président remercia les orateurs distingués et compétents, lit un mot de remerciement à l'adresse des agronomes et des cultivateurs qui avaient bien voulu assister à ces conférences si instructives.

CERCLE DES FERMIERES—
En Décembre dernier, Mlle Alma Champoux fut envoyée en notre paroisse par le Département de l'Agriculture pour y fonder un cercle de Fermières. Une trentaine de Dames et Domestiques ont donné leur adhésion. Mme Paul Rioux, fut élue présidente du nouveau cercle, tandis que Mme Alphée Sirois, fut élue vice-présidente et Mme Alphée Beau-lieu, secrétaire. Nous devons féliciter ces Dames pour la coopération qu'elles apportent dans cette belle action.

COURS POST-SCOLAIRES—
Depuis novembre dernier un bon groupe de jeunes de la paroisse suivent des cours post-scolaires, organisés par M. le Curé avec le concours de M. le Vivai-er et de M. Armand Bérubé, B. A. L.L., de l'Ecole Normale Supérieure. Ces cours prendront fin avec le mois d'avril.

DECES—
Lundi, le 4 février, eut lieu la sépulture de M. Napoléon Larouche, décédé le 31 janvier à l'hôpital de la Rivière-du-Loup. Il était âgé de 84 ans et 6 mois.

BAPTEMES—
Le 5 janvier, a été baptisé Joseph-Jean-Gilbert, enfant de M. et Mme Thomas Lévesque.

Le 13 janvier, a été baptisé Joseph-Ovide-Gilles, enfant de M. et Mme Syloia Côté.

Le 14 janvier, a été baptisée Marie-Claire-Aline, enfant de M. et Mme Camille Bélanger.

Le 23 janvier, a été baptisée Monique, enfant de M. et Mme Pierre Marquis.

Le 3 février, a été baptisé Ma-

rie-Rose, enfant de M. et Mme Paul Dionne.

Baie-des-Sables

Feu M. Benjamin Dubé

Le 30 janvier, M. Benjamin Dubé dont nous avons déjà annoncé la maladie, s'éteignit pieusement à la demeure de son fils Arthur, à l'âge de 80 ans et 2 mois. Il fut inhumé dans le cimetière de cette paroisse le 2 février.

M. le curé Jean fit la levée du corps et M. l'abbé Paul-Emile Dubé, petit-fils du défunt, chanta le service assisté de l'abbé Hildebrand Roy, professeur au Séminaire de Rimouski, comme diacre et de l'abbé Langlois, vicaire de la paroisse comme sous-diacre.

Le défunt qui était bien estimé, était entouré de nombreux parents et amis. Il laisse pour pleurer sa perte, son épouse Dame Elise Gagnon, ses fils Arthur et Joseph, de la Baie-des-Sables, Jean-Baptiste, de Ste-Anne-des-Monts, Antoine, de Rivière-du-Loup; ses filles Mme Aurèle Gagné, de Waterloo; Mme Damase Saucier, de Rimouski, Mme Albert Santerre, de Mont-Joli; Mme Joseph Gauthier, d'Amqui; Esther et Louise, de Rimouski et plusieurs petits enfants et arrière-petits-enfants.

Nous offrons toutes nos sympathies à la famille.

Lettre hebdomadaire aux cultivateurs

Alimentation des chevaux et prix de revient de l'énergie chevaline

Depuis treize ans, à cette Station, toute la nourriture consommée et le nombre d'heures de travail donné ont été soigneusement enregistrés pour tous les chevaux employés d'une façon régulière aux travaux de la ferme afin d'établir le prix de revient de l'énergie chevaline avec la race percheronne. Après autant d'années de recherches, nous croyons qu'il est à propos de faire connaître au public les chiffres recueillis à date sur cette question et de décrire, pour le bénéfice du cultivateur, le système d'alimentation qui a été en usage pour les chevaux de trait au cours de cette période.

Système d'alimentation suivi:
Les chevaux, soumis à un travail régulier, ont généralement reçu par jour et par tête de trois-quarts de livre à une livre d'avoine ronde et une quantité égale de foin de mil par cent livres de poids. Pendant les dix premières années que ce projet a été en cours, on ajoutait à la ration journalière environ deux livres de son par cheval; mais depuis trois ans, on a discontinué cette pratique parce que le son rendait les chevaux trop mous pour le travail ardu. Par contre, depuis ce changement, la ration de grain du samedi soir était entièrement remplacée par trois livres de son humecté auquel on ajoutait par cheval une cuillerée à table rase de soufre et une même quantité de sel de Glauber ou de salpêtre. Ce sel était dissout dans l'eau chaude qui servait à humecter le son préalablement mélangé à sec avec le soufre.

Le son, le soufre et le sel étaient ainsi donnés le samedi soir afin d'éviter l'hémoglobinurie, maladie vulgairement connue sous le nom de paralysie ou maladie du lundi matin. Pendant les vingt-quatre heures qui suivent ce traitement, les chevaux ne doivent pas être exposés aux mauvais temps ni soumis à un travail susceptible de les réchauffer. En été, pour prévenir eu-

Aimez-vous Le Bon Café



Si OUI, Utilisez un PERCOLATEUR Hotpoint

La première condition requise pour obtenir une bonne effusion de café est que le café que vous employez soit bien mûr et torréfié à point.

La seconde est que l'effusion soit faite de manière à donner à votre breuvage tout l'arôme et toute la saveur qu'on attend d'un café délicieux.


UN PERCOLATEUR LE FERA POUR VOUS

Il n'y a rien comme un percolateur pour obtenir ce beau résultat. L'arrosage intermittent du café moulu assure une effusion des plus savoureuses.

Un percolateur est aujourd'hui presque indispensable sur une table à déjeuner. Nous pouvons vous en procurer à un prix variant de \$3.50 A \$25.00

LA COMPAGNIE DE POUVOIR DU BAS ST-LAURENT
RIMOUSKI, AMQUI, TROIS-PISTOLES, CABANO.

GENERAL ELECTRIC



PIT LEPINE

LE CENTRE DE LA PREMIERE LIGNE D'ATTAQUE DU CANADIEN.

ALORS QU'UN SOIR LE CANADIEN BATTIT LE WA PAR 6 A 1. LEPINE COMPTA 5 POINTS OBTINT UN ASSISTANT. C'EST LE RECORD DE POINTS COMPTES EN UNE PARTIE PAR UN SEUL JOUEUR.

LEPINE EST UN DES JOUEURS LES PLUS CHANCEUX DE LA LIGNE. IL A DEJA PASSE MEME SAISON IL SE BRISA LA CLAVICULE. UNE AUTRE FOIS DANS UNE CHUTE APPARENEMENT IL SE FIT UNE FRACTURE A LA TÊTE.

IL EST LE MAITRE INCONTESTOPPABLE DU "ROUPEL" (ROUPEL) IL COMMENCE SA CARRIERE AU SERVICE DU CANADIEN.

core plus sûrement l'hémoglobine, au lieu de donner aux chevaux le son et les médicaments 5.9 centins de l'heure. Le percheron devra bien noter cependant que les 5.9 centins ne couvrent les dépenses de la nourriture et que par conséquent, la main-d'oeuvre, le loyer des bâtisses, l'intérêt du capital investi et autres frais analogues n'y sont pas compris.

A la lumière de ces chiffres, sans même donner d'explication sur le genre de travaux accomplis, il est évident que le travail exécuté par le cheval percheron au maximum de sa capacité est économique. Mais si l'on veut se bien compte de l'exactitude de cet énoncé, que l'on fasse une juste comparaison entre la somme de travail développé par un cheval de ce poids durant une heure et les 5.9 centins qu'il a coûté. Pour illustrer cela, il s'agit de citer que nombre de travaux, tels que disquage avec herse double, moissonnage avec faux de six pieds, labour profond en terre argileuse, etc., ont été exécutés par deux chevaux seulement alors qu'il en aurait fallu trois, pour accomplir le même travail avec autant d'efficacité, s'ils avaient été beaucoup plus légers.

POPOVER
Le popover est un petit gâteau à thé, fait de farine, de lait, de beurre, de sucre et de sel. L'appellation popover est anglaise. La pâtisserie française qui ressemble le plus à ce petit gâteau est le soufflé.

WAFER
Wafer est une appellation anglaise. La pâtisserie à laquelle nous donnons le nom de wafer est une gaufre.

Qui! PLYMOUTH a adopté nombre des principes techniques qui rendent les Chrysler Airflow les autos au roulement le plus doux!

TOUT LE MONDE désire un automobile qui coule, même sur les chemins les plus raboteux... un auto qui vous laisse frais et dispos après un long voyage... un auto où la vibration du moteur est supprimée. Le montage du Moteur avec l'ouïe Flottant du Nouveau Plymouth satisfait ce désir à un degré inégalable.

POURQUOI CE ROULEMENT SI DOUX

Les ingénieurs de Chrysler reproduisent en partie dans le Plymouth ce qu'ils ont produit dans les Airflow... et ce que des centaines de millions de milles sur la route ont prouvé juste. Ils ont mis le moteur et les occupants plus A L'AVANT... Vous êtes maintenant bercé entre les deux essieux, où le roulement est le plus doux. Mais ce n'est pas tout...

Le création d'un nouveau matériel pour ressorts a permis de réaliser un rêve de la mécanique. Cette création consiste dans la fabrication d'un ressort avant plus court, mais ayant la même élasticité que le ressort arrière, qui est plus long. Ceci produit ce roulement balancé que l'on ne peut trouver que dans les Airflow. Ces deux changements ont réalisé deux espérances: un tourisme plus agréable et des nerfs moins agacés.

LA SECURITE EST NECESSAIRE

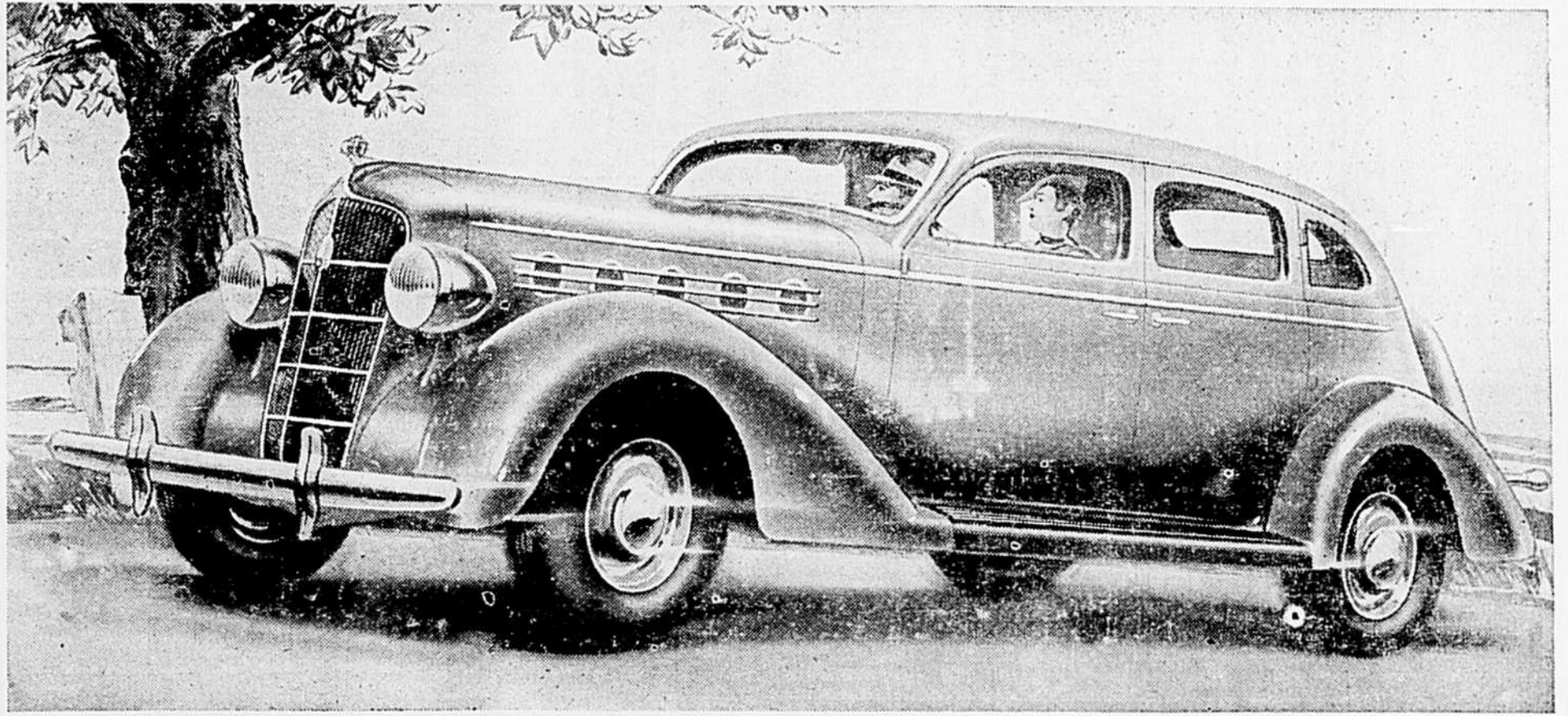
PLYMOUTH vous fournit six sources de sécurité ce que nul autre auto dans le domaine des prix les plus modiques ne peut offrir. (1) Carrosserie Tout-Acier renforcé par de l'acier... (2) Freins Hydrauliques plus puissants qui empêchent les dérapages quand les freins sont appliqués avec force... (3) Châssis en X à doubles camérelures fait en conformité avec la forme de la carrosserie. Boulonnés à 46 endroits, châssis et carrosserie se renforcent mutuellement... (4) Centre de gravité plus bas, ce qui permet à l'auto "d'être tendre" la route... (5) Plymouth est muni d'un Supprimeur de Dérapages qui tient l'auto à niveau en tournant les coins comme sur les mauvais chemins... (6) Sensationnel dans ses reprises et ses accélérations, il vous tire d'une mauvaise situation avec facilité.

PLYMOUTH VOUS EPARGNE DES ECUS

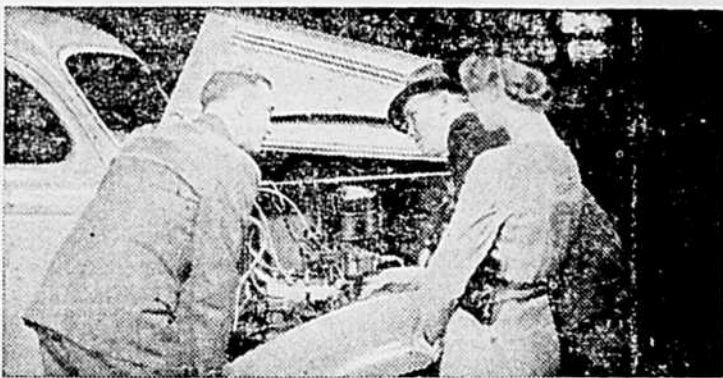
Le Nouveau Plymouth vous donne haute compression et économie d'essence plus 30% d'économie en consommation d'huile.

CONDUISSEZ UN NOUVEAU PLYMOUTH

Maintenant vous avez dans le Nouveau Plymouth: Beauté Sensationnelle, Souplesse, Sécurité, Economie et Longue Durée... et pour vous convaincre de tout cela vous n'avez qu'à VOIR cette voiture—et la monter. A tout prix faites cela... et pourquoi pas aujourd'hui? Comparez les trois autos se vendant au plus bas prix... Conduisez-les... Nous sommes certains que vous choisirez PLYMOUTH.



Ces perfectionnements donnent au PLYMOUTH une valeur étonnante



Le moteur du Plymouth est NOUVEAU. Ses chemises d'eau s'étendent à toute la longueur des cylindres. L'étincelle est contrôlée par un devis à succion. Le montage du moteur est d'après le principe de Pouvoir Flottant.

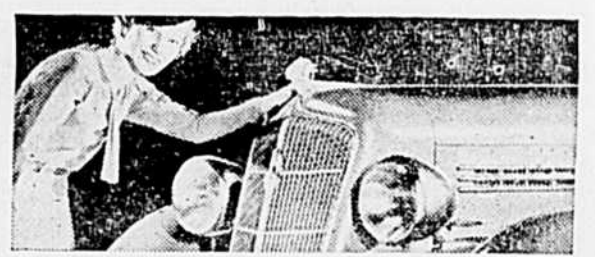


Vous voyez une merveilleuse harmonisation dans l'ensemble. Tous les accessoires accentuent le caractère superlativement aérodynamique de la voiture. C'est ce qui fait du Plymouth l'auto le plus élégant dans son domaine de prix.

Plus large que ses prédécesseurs, ce siège avant du Plymouth donne au conducteur un degré de confort qu'il ne saurait trouver dans une voiture de même prix.



D'une largeur de dix-huit pouces, cette tablette dans les coupés est commode sous bien des rapports. C'est là l'opinion de tous les usagers.



Élégance insurpassable dans ce domaine de prix. Les loupes sont plaquées en chrome et symbolisent l'idée de la vitesse.



Un coup-d'oeil sur ce tablier en dit suffisamment. Vous avez tout à vue: vitesse, température, quantité d'essence, pression d'huile. Le compartiment à gants est serviable pour mille besoins.

**LIVRÉ À
RIMOUSKI
AU BAS PRIX DE
\$880
Pour Coupé d'Affaires**

FABRIQUÉ PAR CHRYSLER L'auto dans le domaine des prix les plus modiques où le génie technique est le plus en évidence

Le Garage Central Enr., 142, Lafontaine, Rivière-du-Loup

De singuliers favoris

La coque des oeufs que l'on conserve dans les entrepôts froids se couvre de filaments blancs délicats que l'on appelle "favoris", en attendant que les savants aient trouvé un nom scientifique mieux approprié. Ces filaments ne pénètrent pas dans l'intérieur de l'oeuf; ils atteignent leur longueur maximum au bout de quatre ou cinq mois puis ils disparaissent graduellement. Un article qui vient de paraître dans le bulletin sur l'emploi du froid, publié par le Ministère fédéral de l'Agriculture, nous apprend que ces favoris ne sont pas une moisissure et qu'ils ne nuisent en rien à la qualité des oeufs. En fait, dans les conditions identiques, ce sont les meilleurs oeufs qui portent les favoris les plus épais. Parfois ces favoris ressemblent tellement à de la poussière qu'il est difficile de les en distinguer. Ils sont aussi minces dans leurs premières phases que le duvet naissant sur la lèvre d'un jeune homme. Ils finissent par atteindre une longueur de trois huitièmes de pouce puis ils ratatinent et disparaissent. En réalité, l'ap-

parition des favoris, leur développement, et leur disparition, qui occupent en tout un intervalle d'environ trois mois, sont des indices utiles des conditions qui existent dans l'entrepôt. La formation des favoris se fait surtout lorsque l'humidité relative de l'atmosphère est à un point suffisant pour que le contenu de l'oeuf se dessèche le moins possible. Ils poussent dans un air qui a une vélocité suffisante pour décourager les moisissures ordinaires, mais ils n'aiment pas un courant d'air. Ils ne poussent pas dans l'air stagnant, qui encourage la végétation des moisissures communes. Ils se plaisent à une température de 30 degrés et ils préfèrent les emballages neufs et propres qui n'ont pas ces saletés ni ces poussières qui s'accumulent dans les emballages usagés.

Grâce aux cosmétiques, on peut voir aujourd'hui des portraits à la peinture dans presque toutes les familles.

**ABONNEZ-VOUS AU "PROGRES DU GOLFE."
\$1.00 PAR ANNEE.**

Stérilisation des bidons de lait

Le rapport intérimaire du Bactériologiste agricole du Dominion pour les années 1931, 1932 et 1933, parle de la stérilisation des bouteilles et des bidons de lait au moyen de la vapeur et des solutions de chlore. La vapeur sous pression, que l'on dit être généralement le moyen idéal de stérilisation des ustensiles laitiers, est employée à la laiterie de la Ferme expérimentale centrale, Ottawa. Comme l'emploi de solutions de chlore pour la stérilisation va toujours en augmentant, dit le rapport, nous avons saisi l'occasion de comparer l'efficacité de cette méthode avec celle de la stérilisation à la vapeur. A partir du 3 août 1932, nous nous sommes servis alternativement du traitement à la solution d'hypochlorite et de la stérilisation par la vapeur (5 livres de pression pendant 20 ou 30 minutes).

Les résultats de l'analyse de 141 bidons et de 143 bouteilles montrent que l'hypochlorite est un peu moins efficace que la vapeur sous pression, la différence est plus marquée pour les bouteilles que pour les bidons (consid-

trés). Cependant, quand on considère que la contamination bactérienne du lait, au remplissage du pire bidon, serait de 122 par centimètre cube et de 165 pour la pire bouteille, on voit que les différences sont relativement insignifiantes. D'autre part, il faut tenir compte du fait que la stérilisation à l'hypochlorite est plus commode et revient meilleur marché, et que l'homme qui se tient dans la chambre de lavage travaille dans de meilleures conditions, car la température est de 7 degrés Fahrenheit plus élevée quand on se sert de la vapeur. Il est également à noter que dans tous ces essais, la préparation des solutions et le traitement des ustensiles et des bouteilles ont été faits par une main-d'oeuvre non technique, sans surveillance directe, de sorte que tout opérateur intelligent peut obtenir des résultats également bons.

Potato chips
On débite chez nous, dans de petits sacs de papier, des pommes de terre frites qu'on a fait sécher et auxquelles on donne le nom de potato chips. Ces copeaux de pommes de terre sont des frites sèches.

Grande-Vallée

—M. Gilbert Caron est parti pour Montréal où il passera les mois d'hiver.
—M. René Elément était de passage ici en route pour St-Maurice-de-l'Echourie.
—M. Angus Fournier passe quelques mois à Montréal.
—M. Ovide Pelletier est revenu d'un voyage d'excursion dans "les forêts" de Mont-Louis. Il était accompagné de M. J.-F. Haïl, de Rivière-Madeleine.
—Le Rév. J.-A. Bujold, V. F., est allé rendre visite au Rév. J.-R. Vaillancourt, curé de Rivière-Madeleine.
—M. J. Davis, de Manche d'Épée, était en visite chez M. Didaque Minville au cours de la semaine dernière.
—M. J.-N. McClaren, de Rimoski, était de passage pour examiner les travaux exécutés au cours de l'automne dernier par le gouvernement.
—Mlle Brigitte Cotton, de St-Yvon, a passé une semaine ici en visite chez des parents et des amies.

Corrigeons-nous

Graissages, graissâilles, grassâillages
Graisages s'emploie, chez nous, pour désigner la graisse, le beurre, le lard et, de façon générale tout corps gras alimentaire. Il est aussi usité chez nous, de même que graissâilles et graissâillages, en parlant de déchets de corps gras alimentaires.
Ces appellations sont impropres. Graissâilles et graissâillages ne sont pas français; quant à graissages, il n'a pas en français le sens que nous lui donnons. Il faut dire, dans le premier cas, corps gras, beurre, graisse, lard, selon le cas, et, dans le second, déchets de corps gras.
Patate
C'est par'er improprement que de donner le nom de patate à la pomme de terre. La patate et la pomme de terre sont des tubercules différents. Ceux que nous mangeons généralement avec les viandes et que nous désignons sous le nom de patates, pataques ou pétaques, sont des pommes de terre. En France, patate ne s'emploie, en parlant des pommes de terre, que chez le peuple.
Tourtière
Nous appelons tourtière une tarte.

pâtisserie de forme circulaire, un peu élevée, qui contient généralement de la viande de lard hachée menu, et quelquefois des pommes de terre écrasées ou des pommes coupées en petits morceaux.
Ce terme est impropre. En français, le terme tourtière désigne un ustensile de cuisine, de forme circulaire et à bords un peu élevés, servant à faire cuire une pâtisserie dans laquelle on met de la viande, du poisson, de la volaille, etc., et qui porte le nom de tourte. Notre tourtière de viande est donc une tourte, et nos tourtières de pommes de terre ou de pommes sont des pâtés. Notons en passant que les pâtés se distinguent des tartes en ce que ceux-là contiennent de la viande, du poisson, des fruits, etc., tandis que celles-ci sont simplement recouvertes de fruits, de confiture, de crèmes, etc.

ANOMALIE

Mon baromètre est tellement sensible que le jour où j'ai perdu ma femme, il a annoncé le beau temps.

Notes locales

M. et Mme Antonio Bourgois, de Drummondville, sont en visite chez M. et Mme Désiré Paré.

M. et Mme J.-A. Chamberland, de St-Philippe de Néri, étaient les hôtes de M. et Mme J.-A. Ouellet récemment.

M. J.-A. Brillant est parti mercredi soir de Montréal pour Miami, Fl., où il passera quelques semaines de vacances dans l'intérêt de sa santé.

M. le Dr C.-Eug. Pouliot, maire de Cap d'Espoir, est de passage en notre ville, aujourd'hui, en route pour Québec.

M. Chs-Aimé Garon, de Québec, est en vacances chez ses parents M. et Mme Charles Garon.

M. et Mme H.-M. Wilson sont allés à Montréal cette semaine.

Mlles Rose-Aimée D'Anjou et Lucienne Chamberland, de Rivière-du-Loup, étaient en notre ville, cette semaine, les invitées de Mme Elzéar Côté.

Mme Xavier Beaupré, de St-Valérien, de retour d'une promenade de quatre mois aux Etats-Unis, visitait ces jours-ci ses enfants Mme Alphonse Bouillon et MM. Louis-Philippe et Carmel Beaupré.

M. Georges Ducasse, de Val-Brillant, était de passage à Rimouski, par affaires mercredi.

M. Ducasse vient d'être élu maire de Val-Brillant. Nos félicitations.

M. Wenceslas Michaud, de Montréal, était l'hôte de Mme (Dr) M.-A. Drapeau à l'occasion de l'inhumation de son épouse Mme Michaud dans le cimetière paroissial de Rimouski, le 31 janvier.

Mlle Atala Coulombe, G.M., est partie lundi pour Massoula (Montana), où elle fera un stage dans les hôpitaux pour se perfectionner dans sa profession de garde-malade. Après quelques mois, elle se rendra à Portland, Oregon.

Mme J. Lizotte, sa fille Mlle Albina, et Mlle M.-Anne Beaupré sont de retour d'une promenade à Luceville.

M. Edmé Lévésque, de Bic, passe quelques jours à Rimouski, chez des parents.

Mlle Blanche Hallé, de St-Donat, a passé une quinzaine chez ses grands-parents à St-Anaclet.

Mlle Anita Côté, de Luceville, est en ville pour quelques jours.

M. Jean Carrière est en voyage aux Iles-de-la-Madeleine pour une quinzaine de jours.

M. J.-D. Brulé, I.C., de Val-Brillant, était à Rimouski par affaires, récemment.

M. Armand Fafard, I.F., est de retour d'un voyage en Gaspésie.

M. Alphonse Laroche est de retour d'un voyage de quelques jours à Ste-Anne des Monts.

Mme Johnny Bernier, de notre ville est en promenade chez son fils, à Montréal, après un séjour de quelques semaines aux Etats-Unis.

Mlle Céline Alexandre, de Price, était de passage en ville en fin de semaine et s'est retirée à l'hôtel St-Laurent.

Au Conseil de Ville

Lundi, le quatre février mil neuf cent trente-cinq à une séance générale du conseil municipal de la ville de Rimouski tenue à l'hôtel de ville, à 8 hrs p. m., sont présents: monsieur le maire L.-J. Moreau, M.D., et messieurs les conseillers Martin-J. Lepage, Geo.-A. Morin, Albert Michaud, Léo Lévésque, Elzéar Côté et Oscar Morissette, formant quorum sous la présidence de monsieur le maire.

La séance est ouverte par la récitation de la prière.—Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Après l'assermentation du nouveau conseil, composé de son Honneur le maire L.-J. Moreau, M.D., et messieurs les échevins Martin-J. Lepage, Georges-A. Morin, Albert Michaud, Léo Lévésque, Elzéar Côté et Oscar Morissette, l'entrée de la prestation du serment est faite dans le livre de délibérations et le nouveau conseil prend séance sous la présidence de monsieur le maire.

Proposé et résolu que les comptes suivants soient approuvés et payés savoir:

Liste de paye No 6, \$28.99; Liste de paye No 7, \$226.64; Liste de paye No 8, \$64.74; La Cie de Pouvoir, \$179.00; La Cie de Pouvoir, \$10.52; La Cie de Pouvoir, \$12.00; Maurice Bellavance, \$33.50; Frédéric Bernier, \$13.18; Alphonse Bellavance, \$4.07; Dépenses élection, \$12.00; Antoine Mailloix, \$2.25; T. Robertson & Co, \$7.52; Fret, \$11.22.

Le conseil reçoit les communications suivantes:

Le rapport de l'officier-rapporteur concernant l'élection des membres du conseil.

Un rapport du Comité général en date du 28 janvier dernier, lequel rapport est accepté et ratifié.

Une lettre de l'Essor Chrétien avec un projet de résolution.

Une lettre du Trésorier de la Société St-Vincent de Paul sollicitant la tenue d'une réunion conjointe pour étudier certaines questions de secours.

Une lettre de M. Georges Belleville, président de la Société Nationale Jacques Cartier, invitant les corps publics à célébrer, chaque année, comme Fête nationale, le 24 juillet, jour anniversaire de la prise de possession du Canada par Jacques Cartier.

Une lettre de M. Louis Amiot se plaignant que la Société Coopérative Agricole de Rimouski fait le commerce de viande en détail dans un local qui n'est pas conforme au règlement d'hygiène de cette ville.

Proposé et résolu que demande soit faite à l'inspecteur de l'Unité sanitaire de visiter l'établissement de la Coopérative Agricole à Rimouski, pour s'enquérir de l'observance du règlement concernant le commerce de la viande et faire rapport au conseil.

Attendu que des persécutions religieuses sévissent au Mexique, comme elles ont sévi en Espagne et en Russie, tous pays chrétiens;

Attendu que le Canada, pays chrétien, reproche toute attaque contre la religion, sauvegarde de l'ordre et de la civilisation.

Il est proposé par M. le conseiller Côté, appuyé par M. le conseiller Michaud, et adopté à l'unanimité:

Que la municipalité de la ville de Rimouski à son assemblée tenue le quatre février 1935, proteste contre de telles persécutions religieuses, demande à nos chefs d'Etat Canadiens d'employer leur influence à les faire cesser, et réclame de la Société des Nations une action vigoureuse et efficace contre les persécuteurs.

Sur proposition de M. le conseiller Michaud, il est résolu d'élire M. Martin-J. Lepage, maire suppléant pour le terme de trois mois.

Proposé et résolu que les comités permanents du conseil soient composés des membres suivants, sous la présidence de Son Honneur le Maire.

Finances: MM. Lepage, Lévésque et Michaud.

Chemins et éclairage: MM. Côté, Morin et Morissette.

Aqueduc et feu: MM. Côté, Lepage et Lévésque.

Santé: MM. Michaud, Morin et Morin et Morissette.

Sur proposition de M. le conseiller Lévésque, il est unanimement résolu que demande soit faite au Ministre de la Voirie, à Québec, pour avoir la quantité d'amiesité nécessaire au pavage de la partie sud de l'avenue de la Centrale et des autres rues qui ont besoin d'un revêtement durable.

Sur proposition de M. le conseiller Côté, il est unanimement résolu que demande soit faite aux banques d'accorder un taux d'intérêt de 4% pour les emprunts temporaires de la ville.

Et la séance est levée.

Mort de M. Jules Langis

Demain, au Sacré-Coeur, auront lieu à 9 heures les funérailles de M. Jules Langis décédé subitement, jeudi matin, à l'âge de 77 ans.

Outre son épouse née Wilhelmine Pineau, le regretté défunt laisse 14 enfants, entre autres Mme René Bellavance, M. le Dr Gérard Langis et Mlle Jeanne Langis, de notre ville, MM. Hormidas et Charles Langis, Mme Jean Lapointe, de N.-D. du Sacré-Coeur, M. Joseph Langis, de Cacouna, Mme A. Gendron et Mlle Cordélia Langis, de Rivière-du-Loup. Il était le grand-père de Mlle Lucile Lapointe, de notre ville.

Le "Progrès du Golfe" prie respectueusement la famille en deuil d'agréer l'expression de nos sincères sympathies.

Naissances à Rimouski

(Baptêmes à la Cathédrale)

Le 15 janvier, Marie-Jeanne née l'avant-veille, enfant de Auguste Bernard, contracteur, et de Eva Bérubé. Parrain et marraine, M. et Mme Adélaïde Lepage, (Adèle Duchesne).

Le 16 janvier, Marcelle-Cécile, née le même jour, enfant de Louis Amiot, commerçant, et de Alice Bérubé. Parrain, M. Arthur Amiot; marraine, Mlle Alice Amiot.

Le 20 janvier, Marie-Monique-Pierrette, née l'avant-veille, enfant de Lionel Labrie, menuisier-forgeron, et de Stella Bélangier. Parrain et marraine, M. et Mme Louis Labrie, (Marie Lepage).

Le 22 janvier, Jean-Réal, né la veille, enfant de Gérard Rioux, beurrier, et de Eugénie Ruest. Parrain et marraine, M. et Mme Ludger Rioux (Anna-Marie Lepage), de Saint-Anaclet.

Le 25 janvier, Joseph-Georges-Camille, né le même jour, enfant de Georges Bouchard, électricien, et de Laura McKinnon. Parrain et marraine, M. et Mme Camille Fournier (Lucie McKinnon).

Le 26 janvier, Jean-Marc-Auguste, né le même jour, enfant de Raoul Allard, inspecteur d'Assurance, et de Germaine Couillard. Parrain et marraine, M. et Mme Docteur Jean-Auguste Ross, (Jeanne Lepage), de Mont-Joli.

Le 27 janvier, Joseph-Jean-Paul, né la veille, enfant de Arthur Bélanger et de Marie-Ange Huard. Parrain et marraine, M. et Mme Joseph Huard (Marie-Rose Côté).

Le 27 janvier, Jean-Guy, né le même jour, enfant de Charles-Eugène Lepage et de Florida Guy. Parrain et marraine, M. et Mme Olivia Vézina (Arthémise Richard).

Le 27 janvier, Marie-Réjanne-Rita, née la veille, enfant de Jean Lavoie, cultivateur et de Alvéria Lévésque. Parrain et marraine, M. et Mme J.-Bte Lavoie (Mathilde Dubé).

Le 29 janvier, Marie-Murielle-Dorienne, née la veille, enfant de Fernand Roussel, et de Alice Lavoie. Parrain et marraine, M. et Mme Jean-Bte Lavoie, (Mathilde Dubé).

Le 31 janvier, Marie-Monique-Marina, née l'avant-veille, enfant de Joseph Vaillancourt, mécanicien, et de Georgianna Dubé. Parrain, M. Arthur Vaillancourt; marraine, Mlle Emilia Bérubé.

Le 1er février, Joseph-Antoine-Gabriel, né le même jour, enfant de Aubert Bossé et de Yvette Joncas. Parrain et marraine, M. et Mme Antoine Bossé, (Marie-Anne Lévésque).

Le 2 février, Marie-Madeleine-Françoise, née la veille, enfant de Clermon Gosselin, menuisier, et de Marie-Louise Collin. Parrain, M. Gérard Gosselin; marraine, Mlle Antoinette Gosselin.

Le 2 février, Joseph-Georges-Henri, né la veille, enfant de Jean-Bte Gagnon, télégraphiste, et de Maria Burns. Parrain et marraine, M. et Mme Georges Beaulieu, (Alvine Gagnon), de Bic.

Le 2 février, Joseph-Jules-Yvon, né l'avant-veille, enfant de André Michaud, commis-marchand, et de Emma Doucet. Parrain et marraine, M. et Mme Louis Doucet, (Armandine Lévésque), de Bic.

Le 4 février, Marie-Juliette-Yolande, née l'avant-veille, enfant de Alfred Ouellet, boulanger, et de Marie-Ange Chamberland. Parrain et marraine, M. et Mme Joseph Chamberland, (Juliette Paradis), de Saint-Philippe de Néri.

Le 5 février, Marie-Yvonne-Yvonne, née la veille, enfant de Antoine Lepage et de Albertine Kable. Parrain, M. Emilio Lepage; marraine, Mlle Yvonne Trudeau.

Envoyez simplement votre adresse accompagnée de 15 sous à Casier postal 36, Rimouski, et vous recevrez cette brochure par le retour du courrier. (Communiqué).

Rimouski subit sa première défaite

CONTRE PRICE

Après trois belles victoires remportées sur les club Sayabec et Mont-Joli, Rimouski a dû baisser pavillon devant la formidable équipe de Price.

Rimouski prit l'avantage dès le début de la partie alors que Larouche après une belle course prit le gardien de buts en défaut. Dix minutes plus tard c'était au tour de Vaillancourt de se voir sur une passe de A. Francoeur. Le score était alors de 2 à 0 pour Rimouski. Price se jance à l'attaque pour se voir quatre points en 3 minutes.

Dans la seconde période Larouche se voit de nouveau sur une passe de Antoine Thérberge. Résultats 4 à 3.

Dès le début de la troisième période il était facile de voir que le Rimouski voulait reprendre l'avantage. Après bien des efforts, Alphonse Francoeur parvint à scorer. Malheureusement le point ne fut pas accordé attendu que Francoeur l'avait entré dans la zone du gardien de buts. Quelques minutes plus tard Alphonse Francoeur comptait de nouveau. Ce point souleva toutes sortes de protestations de la part de l'arbitre de Price et du gardien de buts de Price. Malgré que des centaines de spectateurs admettaient que la ruelle était bel et bien entrée dans le filet, Price prétendait le contraire et voulait laisser la glace. Rimouski céda et le point fut annulé. Cette concession donna la victoire au Price et la partie se termina sans autre point.

La ligue commerciale

Les quatre équipes qui composent la Ligue Commerciale ont encore chacune deux parties à jouer avant la fin de la deuxième série. Marchands et Royal sont sur un pied d'égalité en première position comme le Victoria et Price le sont à la deuxième.

Advenant que Price et Victoria gagnent les deux parties qu'il leur reste à jouer, les 4 clubs seront égaux à la fin de la deuxième série.

Mardi dernier Price a fait face au Royal avec seulement six hommes sous costumes, les frères Thérberge et Charles Hupé manquant. Ils ont été défaits au score de 11 à 6 et malgré tout la partie fut très intéressante.

Jeudi le Royal rencontra les Marchands. La lutte fut plus serrée et peut-être la plus intéressante depuis le début de la saison.

Nous remarquons que l'assistance diminue à chaque partie. Nos joueurs ont besoin d'encouragement et les prochaines parties s'annoncent très contestées.

La prochaine partie aura lieu mardi entre Price et Victoria.

Séputures à Rimouski

Le 16 janvier, Dame Blanche-Aimée Deschênes, épouse de Séraphin Proulx, décédée le 13 janvier à l'âge de 40 ans.

Le 23 janvier, Hervé Larouche, enfant de Georges Larouche, barbier, et de Adèle Lévésque, décédé le 22 janvier à l'âge de 2 mois.

Le 26 janvier, Rodolphe Proulx, fils de feu Mathias Proulx et de Anna Pineau, décédé le 23 janvier, à l'âge de 18 ans et 6 mois.

Le 26 janvier, Elzéar Côté, époux de feu Anna Canuel, décédé le 23 janvier, à l'âge de 83 ans et 6 mois.

Incendies à Matane

Après le désastreux incendie de l'immeuble Brunelle qui a causé des pertes pour plusieurs milliers de dollars et dont nous avons parlé dans une édition précédente, voici que le feu s'est déclaré hier dans l'édifice faisant face à l'édifice Brunelle et a failli causer une conflagration, ce qui fut évité grâce au travail de pompiers volontaires. Le feu s'est déclaré à bonne heure le matin dans le magasin de M.-S. Lafontaine et quelques heures après le tout était presque consumé.

On entretint des craintes sérieuses pour les propriétés voisines et peu s'en est fallu que l'immeuble de la Banque Canadienne Nationale, occupé aussi par la Pharmacie Bergeron et les bureaux de la Hammer Mill Paper Co., y passa.

Avec l'incendie partiel de la propriété du Capitaine Guimond c'était le troisième incendie depuis le début de l'année.

Corrigeons-nous

SHREDDED WHEAT On désigne sous ce nom un blé réduit en filaments qui se sert au petit déjeuner avec du lait, etc. Cet aliment semble inconnu en France. On peut traduire shredded wheat par blé en filaments.

MUFFIN On donne chez nous, comme en Angleterre, le nom de muffins à des petits pains de forme circulaire, à croûte très mince, pâte et molle, qui se mangent avec du beurre, qui servent au petit déjeuner ou au thé. Les muffins sont des pains mollets anglais ou des petits pains anglais.

LIBÈCHE Libèche ne se trouve pas dans les dictionnaires français. C'est donc à tort que nous l'employons pour désigner un petit morceau

Anniversaire épiscopal de Mgr Courchesne

Son Excellence Monseigneur Georges Courchesne, quatrième évêque de Saint-Germain de Rimouski a célébré samedi dernier, deux février, le septième anniversaire de son élection à ce siège. Né à Pierreville le 17 septembre 1880, il fut ordonné prêtre le 10 juillet 1904 et élu évêque de Rimouski le 2 février 1928.

Le "Progrès du Golfe" prie S. Exc. Mgr Courchesne de vouloir bien accepter ses meilleurs vœux à l'occasion de cet anniversaire.

La ligue commerciale

Les quatre équipes qui composent la Ligue Commerciale ont encore chacune deux parties à jouer avant la fin de la deuxième série. Marchands et Royal sont sur un pied d'égalité en première position comme le Victoria et Price le sont à la deuxième.

Advenant que Price et Victoria gagnent les deux parties qu'il leur reste à jouer, les 4 clubs seront égaux à la fin de la deuxième série.

Mardi dernier Price a fait face au Royal avec seulement six hommes sous costumes, les frères Thérberge et Charles Hupé manquant. Ils ont été défaits au score de 11 à 6 et malgré tout la partie fut très intéressante.

Jeudi le Royal rencontra les Marchands. La lutte fut plus serrée et peut-être la plus intéressante depuis le début de la saison.

Nous remarquons que l'assistance diminue à chaque partie. Nos joueurs ont besoin d'encouragement et les prochaines parties s'annoncent très contestées.

La prochaine partie aura lieu mardi entre Price et Victoria.

Séputures à Rimouski

Le 16 janvier, Dame Blanche-Aimée Deschênes, épouse de Séraphin Proulx, décédée le 13 janvier à l'âge de 40 ans.

Le 23 janvier, Hervé Larouche, enfant de Georges Larouche, barbier, et de Adèle Lévésque, décédé le 22 janvier à l'âge de 2 mois.

Le 26 janvier, Rodolphe Proulx, fils de feu Mathias Proulx et de Anna Pineau, décédé le 23 janvier, à l'âge de 18 ans et 6 mois.

Le 26 janvier, Elzéar Côté, époux de feu Anna Canuel, décédé le 23 janvier, à l'âge de 83 ans et 6 mois.

Incendies à Matane

Après le désastreux incendie de l'immeuble Brunelle qui a causé des pertes pour plusieurs milliers de dollars et dont nous avons parlé dans une édition précédente, voici que le feu s'est déclaré hier dans l'édifice faisant face à l'édifice Brunelle et a failli causer une conflagration, ce qui fut évité grâce au travail de pompiers volontaires. Le feu s'est déclaré à bonne heure le matin dans le magasin de M.-S. Lafontaine et quelques heures après le tout était presque consumé.

On entretint des craintes sérieuses pour les propriétés voisines et peu s'en est fallu que l'immeuble de la Banque Canadienne Nationale, occupé aussi par la Pharmacie Bergeron et les bureaux de la Hammer Mill Paper Co., y passa.

Avec l'incendie partiel de la propriété du Capitaine Guimond c'était le troisième incendie depuis le début de l'année.

Corrigeons-nous

SHREDDED WHEAT On désigne sous ce nom un blé réduit en filaments qui se sert au petit déjeuner avec du lait, etc. Cet aliment semble inconnu en France. On peut traduire shredded wheat par blé en filaments.

MUFFIN On donne chez nous, comme en Angleterre, le nom de muffins à des petits pains de forme circulaire, à croûte très mince, pâte et molle, qui se mangent avec du beurre, qui servent au petit déjeuner ou au thé. Les muffins sont des pains mollets anglais ou des petits pains anglais.

LIBÈCHE Libèche ne se trouve pas dans les dictionnaires français. C'est donc à tort que nous l'employons pour désigner un petit morceau

CHEZ VERREAULT Rimouski! En VENTE cette semaine 150 nouvelles Robes Crêpe de soie Imprimé ou uni 2.50 et 4.75 Ces deux groupes sont le résultat de transactions avantageuses que les manufacturiers nous ont consenties sans hésiter en égard à l'énorme quantité que nous avons à l'audace d'acheter. Robes pour toutes les occasions, le jour, de l'après-midi ou du soir. Modèles pour dames et jeunes filles, manches longues et courtes. Taille 14 à 20 ans et 38 à 48. Dans toutes les nouvelles teintes. Spécial 25 Robes Jersey de laine grandeur 14 à 38, valeur régulière jusqu'à 3.50, en vente maintenant à 2.00 180 Chemises pour hommes La première fois à ce prix .95 C'est avec la coopération du fabricant que nous pouvons vous offrir ces valeurs à ce prix si modique aujourd'hui. Broadcloth anglais inaltérable, rayés quadrillés et effets tweed, avec deux faux-cols, encolures 13 1/2 à 17. Valeur régulière de \$1.49 EN FACE DE LA CATHEDRALE. LE MAGASIN VERREAULT RIMOUSKI

A LOUER Grand logement, huit pièces. S'adresser à Mme Fabien Thibault rue St-Germain, Rimouski, P. Q.

Retraites fermées RETRAITES FERMEES A LA MAISON STE-THERESE DE L'ENFANT-JESUS 18 au 21 février—jeunes filles. 22 au 25 février—dames. 11 au 14 mars—jeunes filles. 15 au 18 mars—dames. Pour tous renseignements s'adresser aux Missionnaires de l'Imm.-Conception, Rimouski.

PHARMACIE MONTIER Les positions se font de plus en plus rares et ce sont ceux qui possèdent force, santé et énergie qui auront la préférence. Ces qualités, toute personne faible, nerveuse et déprimée pourra les obtenir facilement en employant l'Élixir Tannique de Montier—un remède instantané, sûr, agréable, délicieux et facile à digérer. Ne contienne pas d'opium. Pharmacie Montier

A LOUER Logement chauffé, sept pièces, chambre de bain comprise à louer pour le 1er mai. S'adresser à Mme Josué LE-PAGE, rue St-Jean, Rimouski.

A VENDRE A vendre pour cause de maladie résidence et magasin annexés situés à l'angle des rues Rouleau et St-Jean-Baptiste, aussi hangar recouvert en métal et grand terrain. Réseignements et billets sur demande à C.-A. LANGEVIN, Agent du Traffic-Voyageurs, Pacifique Canadien, Gare du Palais, Québec, représentant toutes les lignes de navigation océanique ou encore en s'adressant à P.-E. GINGRAS, Agent de District, Gare Windsor, Montréal.

Salon de Beauté DeChamplain Avenue de la Cathédrale Rimouski De \$2.00 à \$10.00, permanents avec machine Nestle Lemur laquelle possède toutes les garanties de sûreté et permet les meilleurs résultats sur les cheveux les plus difficiles ainsi que sur tous genres de coiffures. Avec ces solutions, le prix rencontre la qualité. Spécial à l'huile pour \$2.50. Tél. No 207c

Salon de Beauté ACME Téléphonez à 182 pour savoir le prix du salon de beauté ACME pour votre permanent à l'huile. Vous économiserez beaucoup durant le mois de février. Je serai aussi à la disposition de tous les clients au salon de barbier. Comme par le passé, je tâcherai de vous satisfaire. Permanent à l'huile, \$2.00 à \$10.00. Angie des rues de l'Évêché et Rouleau. Vincent DeChamplain, coiffeur

Retraites fermées RETRAITES FERMEES A LA MAISON STE-THERESE DE L'ENFANT-JESUS 18 au 21 février—jeunes filles. 22 au 25 février—dames. 11 au 14 mars—jeunes filles. 15 au 18 mars—dames. Pour tous renseignements s'adresser aux Missionnaires de l'Imm.-Conception, Rimouski.

PHARMACIE MONTIER Les positions se font de plus en plus rares et ce sont ceux qui possèdent force, santé et énergie qui auront la préférence. Ces qualités, toute personne faible, nerveuse et déprimée pourra les obtenir facilement en employant l'Élixir Tannique de Montier—un remède instantané, sûr, agréable, délicieux et facile à digérer. Ne contienne pas d'opium. Pharmacie Montier

A LOUER Logement chauffé, sept pièces, chambre de bain comprise à louer pour le 1er mai. S'adresser à Mme Josué LE-PAGE, rue St-Jean, Rimouski.

A VENDRE A vendre pour cause de maladie résidence et magasin annexés situés à l'angle des rues Rouleau et St-Jean-Baptiste, aussi hangar recouvert en métal et grand terrain. Réseignements et billets sur demande à C.-A. LANGEVIN, Agent du Traffic-Voyageurs, Pacifique Canadien, Gare du Palais, Québec, représentant toutes les lignes de navigation océanique ou encore en s'adressant à P.-E. GINGRAS, Agent de District, Gare Windsor, Montréal.

Salon de Beauté DeChamplain Avenue de la Cathédrale Rimouski De \$2.00 à \$10.00, permanents avec machine Nestle Lemur laquelle possède toutes les garanties de sûreté et permet les meilleurs résultats sur les cheveux les plus difficiles ainsi que sur tous genres de coiffures. Avec ces solutions, le prix rencontre la qualité. Spécial à l'huile pour \$2.50. Tél. No 207c

Salon de Beauté ACME



Téléphonez à 182 pour savoir le prix du salon de beauté ACME pour votre permanent à l'huile. Vous économiserez beaucoup durant le mois de février. Je serai aussi à la disposition de tous les clients au salon de barbier. Comme par le passé, je tâcherai de vous satisfaire.

Permanent à l'huile, \$2.00 à \$10.00. Angie des rues de l'Évêché et Rouleau.

Vincent DeChamplain, coiffeur

Permanent à l'huile, \$2.00 à \$10.00. Angie des rues de l'Évêché et Rouleau.